



I-4243 - Louis Gallait, Portrait de  
la Comtesse de Wisseog, née  
Faidet

4243 inv

Reserve moderne

5245

I. 4245

Louis Gallait

Portrait de M<sup>e</sup> Louis Gallait et de sa Fille M<sup>e</sup> Bucheron-Gallait, enfant

Dépôt au Ministère des Transports (août 1935)

FRONCE

FRONCE

I. 4272  
D. 5245

L. Gallait

Jeanne la Folle (étude-dessin rehaussé)

dépôt Ministère de la Défense Nationale

juillet 1934

D. 5245

I. 4235

L. Gallait

Le Tasse dans sa prison

dépôt au Palais de Justice (Cabinet de M. le Procureur du Roi )

avril 1934

D.5245

I. 4.224

GALLAIT

"Le Malheur"

dépôt au Ministère des Travaux Publics

20 juillet 1933.

D.5245

I. 4.223

GALLAIT

" Le Bonheur "

dépôt au Ministère des Travaux Publics

20 juillet 1933

D.5245

I. 4240

GALLAIT

"Bataille à Cassel"

dépôt au Ministère des Travaux Publics

20 juillet 1933

D 5245

I. 4.222

GALLAIT

"Le Tasse dans sa prison"

dépôt au Ministère des Travaux Publics

20 juillet 1933

D5245

I. 4.220

GALLAIT

"L'amour maternel"

dépôt au Ministère des Travaux Publics

20 juillet 1933

D.5245

I. 425I

GALLAIT

La Bohémienne

dépôt au Ministère des Travaux Publics

20 juillet 1933

D5245

I. 4.219

GALLAIT

"L'oubli des douleurs"

dépôt au Ministère des Travaux Publics

20 juillet 1933

D. 5245

F 4221

Gallait

Général Lamorinière

dépôt N<sup>o</sup> de l'Intérieur

lettre ministérielle du  
23 mars 1934

D 5245

I 4241

Gallait  
Stella - Souvenir de  
Rome

dépot M<sup>re</sup> de l'Intérieur

lettre ministérielle du  
23 mars 1934.

5245

Louis Gallait

Portrait de Melle Simone Bucheron à 3 ans

dépôt M. Peyralbe, Président du Tribunal de commerce (juillet 1933)

GALLAIT

I. 4242

5245

Portrait de la princesse de Croy

dépôt chez M. Henry, chef de Cabinet du Ministère des Transports

juillet 1933

5245

GALLAIT

"La Guerre"

dépôt chez M. Henry, chef de Cabinet au Ministère des Transports

juillet 1933

5245

GALLAIT

"La Paix"

dépôt chez M. Henry, chef de Cabinet au Ministère des Transports

juillet 1933

MINISTRE DES TRANSPORTS

5245

GALLAIT

Portrait de Mme Bucheron, née Gallait, enfant

dépôt chez M. Henry, chef de Cabinet au Ministère des Transports

juillet 1933

II décembre 1930.

C

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 16 novembre, par laquelle vous me rappelez une conversation que nous avons eue ensemble lors de l'inauguration du Musée Tournai.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai tenu la promesse que je vous avais faite en cette circonstance. En effet, j'ai fait exposer, cette année, dans la salle XVII du Musée d'Art Moderne, toutes les peintures et les aquarelles et tous les dessins de Louis Callait, qui composent la donation de Madame Bucheron Callait. Cette exposition spéciale Callait a été ouverte pendant plusieurs mois et notamment pendant les mois des fêtes du Centenaire, où l'affluence était la plus grande. L'exposition a été signalée au public par la presse.

Malheureusement, à cause de l'exiguité de nos locaux du susdit Musée, nous avons dû, à notre vif regret, enlever ces oeuvres, il y a quelque temps; et nous avons été obligés de montrer provisoirement dans cette salle les nombreux tableaux qui viennent d'entrer dans nos collections, par suite d'acquisitions, de dons et de legs.

Vous n'ignorez pas ce manque de place au Musée d'Art Moderne et vous savez aussi combien nous le déplorons. Il nous suscite de continuel ennui. Il nous a forcés de déposer temporairement dans nos locaux de réserves quantité de tableaux importants qui méritent de figurer dans nos galeries publiques.

à Madame de Wissocq - Callait

" Le Vieux Logis "

Je ne cesse de mettre tout en oeuvre pour obtenir l'agrandissement de nos Musées. Je puis même vous dire qu'à la suite de mes vives instances, un projet d'agrandissement du Musée d'Art Moderne a été adopté récemment et qu'un crédit de 3 millions a été voté pour sa réalisation. Mais en raison de la crise survenue depuis, il est peu probable que ce crédit <sup>pu</sup> pourra être déversé immédiatement. Je continue néanmoins de défendre énergiquement la nécessité d'exécuter les travaux d'agrandissement prévus. Ceux-ci doubleraient la superficie actuelle de notre Musée d'Art Moderne. Toutes les oeuvres appartenant à nos collections pourraient alors être montrées au public et dans des conditions favorables.

Cependant si vous préférez que des oeuvres de Callait, faisant partie de la donation de Mme Bucheron-Callait, soient, dans l'entretemps, exposées dans d'autres Musées, par exemple celui de Tournai, ville natale de l'artiste, nous pourrions, comme je vous le disais dans notre entretien, nous entendre à ce sujet. J'examinerais avec vous les suggestions que vous voudriez bien me soumettre.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Le 16 novembre 1930 -

3/12

LE VIEUX LOGIS

GAMBAIS (S.-ET-O.)

TÉLÉPHONE 4

Monsieur le Conservateur,

Je me permets de rappeler à votre souvenir une conversation que nous avons eu ensemble lors de l'inauguration du Musée de Courmoulin. Vous m'aviez fait espérer alors que le don, fait par ma Grand Tante et Mère adoptive Madame Bucheron Gallait en 1920 au Musée de Bruxelles, serait exposé de nouveau. Il s'agit d'une série d'esquisses et de portraits de son père Louis Gallait. Ce don avait été jugé intéressant au point de vue du "faire" de l'artiste et avait été accepté sur le rapport de Monsieur Thiérens-Pevort. Madame Bucheron Gallait avait expressément spécifié que ces tableaux et esquisses seraient exposés au Musée de Bruxelles, ce qui avait été fait au début. Seulement lors d'une récente visite à Bruxelles j'ai constaté que le tout avait disparu et qu'aucune des œuvres de Louis Gallait données par sa fille ne figurait plus au Musée, ce que je trouve déplorable. Il m'eût été facile et agréable, soit de les garder, soit d'en faire don à un autre Musée, qui les aurait traités avec moins de sans-gêne et ne les aurait pas relégués dans les réserves ou les greniers.

Je vous serais très obligé, Monsieur le Conservateur, si vous pourriez me faire savoir ce que sont devenus les tableaux en question et quel est le sort définitif qu'on leur réserve.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. de Wisseval Gallait.

5245

Château de la Motte  
THOURY-FERROTTE (S.-&-M.)  
Tél.: FLAGY 3

J.

Ce 23 août 1924

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du 21 août et je prends note de ce que vous me dites de l'arrangement de nouvelles salles qui seront très prochainement susceptibles d'être arrangées et éclairées du haut. Veuillez m'en avorter je vous prie.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. Bucherongalland

5245  
Bucheron Gallait

Bruxelles le 21 août 1924.

Madame,

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le service des Bâtiments Civils, qui relève du Ministère des Travaux Publics, vient précisément de confier à l'entrepreneur-adjudicataire les travaux d'aménagement de l'une des deux dernières salles que le dit Département doit encore mettre à la disposition des Musées pour pouvoir continuer et terminer le placement des oeuvres de nos collections. C'est la plus petite des deux salles qui, sera achevée la première; espérons que la seconde, bien plus importante celle-là; pourra à son tour, être prise en mains par le susdit service des Bâtiments Civils. Ainsi pourrions-nous poursuivre bientôt notre travail de réorganisation et prendrait fin une situation dont le Musée ne peut en aucune façon être rendu responsable, situation qu'il n'a d'ailleurs cessé de dénoncer et qu'il est le tout premier à déplorer.

Veillez donc nous en excuser, Madame, et croire à nos sentiments respectueux et tout dévoués.

Le Conservateur en chef;

Madame Bucheron -Gallait  
Château de la Motte  
Thoury-Ferrottes (S. et M.)

Château de la Motte  
Choury - Ferrottes (S et N)  
7 Août 1924.

Monsieur,

J'attends pour me rendre à  
Bruxelles que vous m'annoncierez avoir réplacé  
soute la collection des oeuvres de mon père,  
Louis Gallait, collection que j'ai donnée au  
Musée de Bruxelles il y a deux ans et demi  
et que vous aviez promis d'exposer immédiate-  
ment à son arrivée.

<sup>Je</sup> Vous avez tenu votre promesse  
en plaçant ce don dans une Salle spéciale,  
défectueuse seulement au point de vue de  
l'éclairage de côté. Ceux qui l'ont vue m'ont  
dit avoir été charmés de son ensemble. Vous  
m'avez écrit que la Salle ayant besoin de  
réparations, vous en aviez enlevé momentanément  
les tableaux et esquisses de mon père. Or  
j'ai appris que, ces réparations achevées,

vous vous êtes Servi de la Salle pour y mettre  
d'autres tableaux et que, jusqu'à présent, rien  
n'a été fait pour mon don.

Je vous prie de m'avertir  
aussitôt que vous aurez rempli votre promesse,  
afin que, à mon défaut si j'étais souffrant,  
mes neveux, qui sont les petits-fils du peintre,  
aillent tout de suite rendre hommage au  
souvenir de leur grand-père, en attendant  
que je puisse y aller moi-même, ce qui est  
mon plus cher désir.

Recevez, Monsieur, mes  
salutations les plus distinguées

A. Bucheron Gallat

Bruxelles, le 25 mai 1925.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 mai courant.

Comme vous avez eu l'occasion de venir au Musée Moderne, vous aurez pu constater vous-même que les deux tiers des salles ont dû être fermées. Le service des Bâtiments Civils ayant pris possession de ces locaux en vue de les remettre en état, nous avons été obligés de retirer tous les tableaux pour permettre l'exécution des travaux de peinture. C'est pourquoi vous n'aurez pas vu la salle où nous avions réuni les tableaux qui nous ont été offerts en don par Mme Bucheron-Gallait. Mais les travaux susdits touchent à leur fin, et le service des Bâtiments Civils va nous restituer sous peu toutes ces salles. Nous pourrions aussitôt y replacer les tableaux que nous avons dû, par suite de ces circonstances exceptionnelles indépendantes de notre volonté, soustraire, à notre regret, à la vue du public. Mais grâce à ces mêmes circonstances nous pourrions montrer dorénavant nos œuvres dans des conditions plus favorables.

A Monsieur de Wissocq,  
Les Abeilles,  
3 avenue Théophile,  
MONTMORENCY (Seine et Oise).

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les  
plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Le 20 Mai 1923 -

LES ABEILLES  
3, AVENUE THÉOPHILE  
MONTMORENCY. S. ET O.  
TÉLÉPH: 351

Monsieur,

Comme arrière petit-fils de Louis Gallait  
et petit-neveu de Madame Bucheron je me  
permets de vous adresser ces quelques lignes pour  
vous demander ce qui est devenu le don fait au  
Musée Moderne par ma Grand-Tante -  
Les jours derniers, je suis allé au Musée et c'est en  
vain que j'ai cherché la salle Gallait -  
Je vous serais très obligé, Monsieur, de bien vouloir

LES ABEILLES  
3 AVENUE THÉOPHILE  
MONTMORENCY (S. O.)  
FRANCE

ni écrire ce que sont devenus les tableaux et si  
c'est définitivement qu'on les a enlevés de la salle  
où ils étaient si bien -

Ma grand tante, compte se rendre à Bruxelles d'ici  
quelque temps et je suis sûr qu'elle serait très affecté  
de voir de quelle façon on a dispersé et enlevé les  
œuvres de son père -

Tous comprendrez certainement ma démarche, et, je  
vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les  
plus distingués -

G. de Wissocq.

Bruxelles, le 11 août 1921.

Madame,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que les oeuvres de feu votre père, Louis Gallait, - que vous avez bien voulu offrir au Musée, viennent d'être installées toutes dans la salle, dite flamande, du Musée Moderne. C'est depuis quelques jours seulement que cette salle a pu être mise à ma disposition, et je me suis empressé d'y organiser l'exposition provisoire dont je vous ai parlé. Je me réjouis d'avoir pu placer toutes les peintures et tous les dessins formant votre don généreux. C'est un ensemble des plus intéressants pour l'étude de l'oeuvre de votre illustre père.

Croyez, toujours, Madame, à mes sentiments très distingués et tout dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Madame Bucheron-Gallait,  
55 rue de Frony,  
PARIS XVIIe

Bruxelles, le 26 mars 1921.

Monsieur,

Je m'empresse de vous faire savoir que je viens d'être informé par le Ministère des Sciences et des Arts, (Administration des Beaux-Arts), qu'il vous a adressé le 23 courant, une traite de frs. 2.835,05, en acquit du paiement des frais de transport des œuvres offertes en don par Madame Bucheren-Gallait.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Chenue,  
5 rue de la Terrasse,  
PARIS.

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS

Indicateur N° 410-

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

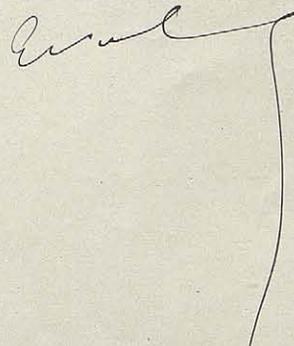
—  
ANNEXE

Bruxelles, le 23 Mars 1921. 192

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 15 courant, sans No., j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une traite de frs. 2835,05 a été adressée ce jour à la Maison Chenne, à Paris, en acquit du paiement des frais de transport des oeuvres offertes en don, par Madame Bucheron-Gallait.

Le Directeur Général.



1921. — Mod. 110. — A. Gillès.

à Monsieur le Conservateur en chef,  
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.  
Bruxelles.

*Bucheron Gallart*

Reçu de l'Administration des Beaux-Arts  
de Belgique par mandat n° 2748 la somme de  
trois cents cinquante francs, pour frais de  
transport de Paris à Bruxelles de 9 caisses  
contenant des oeuvres d'art.

Bruxelles le 18 mars, 1921.

*Sp. Monnaie  
J. Gilkin*

Bruxelles, le 15 mars, 1921.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le 11 février 1921 je vous ai adressé en vue de liquidation la facture de la maison Chenue de Paris s'élevant à la somme de 2.835.05 frs, du chef de transport des oeuvres offertes en don par Madame Bucheron Gallait. Je vous serais bien reconnaissant d'insister auprès de vos bureaux afin que le paiement de cette facture puisse être fait le plus vite possible.

Le Conservateur en chef.

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,  
Bruxelles.

14 mars 1921.

Monsieur

Comme suite à votre lettre du 11 mars dr  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que vos  
factures ont été envoyées à la liquidation  
le 11 février dr. J'insiste à nouveau auprès  
de l'administration de la comptabilité du  
Département des Sciences et des Arts pour  
qu'elle active le paiement des sommes qui  
vous sont dues.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef.

Chemue



Bruxelles II février 1921

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider au profit de la maison Chenue le montant de la facture ci-jointe en double exemplaire et relative au transport à Bruxelles de la collection de tableaux de Gallait donnée au Musée royal des Beaux-Arts de Belgique par <sup>le</sup>me Eucheron Gallait.

Le Conservateur en chef

A Monsieur le Ministre  
des Sciences et des Arts à Bruxelles.

N° 21

Arrivé	
Réponse	
Classé	<del>5313</del>

Bruxelles, le 5 février 1921.

Arrivé	
Réponse	
Classé	

Madame,

Ce n'est que dans trois semaines ou un mois que nous pourrons être mis en possession, je pense, du local où nous comptons montrer d'abord les œuvres que vous venez d'offrir au Musée. Nous verrons à ce moment le mieux, en tenant compte de la disposition de la salle et de son éclairage, quels sont les tableaux et les dessins qu'il conviendra de choisir pour cette exposition provisoire. Dans tous les cas, nous aurons soin de vous prévenir, avant d'ouvrir cette exposition au public.

Croyez bien, Madame, à mes sentiments très distingués et dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Madame BUCHERON-GALLAIT,  
55 rue de Prony,  
PARIS XVIIe

55, RUE DE PRONY, XVII<sup>E</sup>

Mercr. 2 février 21.

Monsieur,

Je vous remercie de  
votre lettre reçue hier,  
qui m'a appris votre  
intention d'exposer provisoi-  
rement une partie des  
deniers de mon père,

compensant le don que  
j'ai fait au Musée Royal.

Je vous demande de  
m'écrire quels sont les  
tableaux et dessins que  
vous avez désignés pour

Cette exposition provisoire? J'espère que ce provisoire ne retardera pas l'installation définitive dans une salle bien éclairée qui doit être aménagée prochainement et pourra contenir la collection entière, ainsi que vous me l'annoncez.

Je suis certaine que vous placerez ces tableaux favorablement, en bonne lumière et que vous me préviendrez avant de les laisser voir au public. Vous savez combien

cela me tient à cœur. Je suis heureuse de savoir combien vous vous intéressez à cette organisation que vous qualifiez de "préface" à l'installation complète et définitive. Je suis sensible aux remerciements de la Commission Directrice que vous me transmettez.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués  
A. Bucheron Gallard

Bruxelles, le 31 janvier 1921.

Madame,

En sa dernière séance, la Commission directrice a examiné avec intérêt les œuvres de votre illustre père que vous avez bien voulu offrir en don au Musée. Vous savez que nous devons remanier le placement de nos tableaux au Musée Moderne et que ce travail est subordonné à la restauration, par le service des Bâtiments Civils, de plusieurs de nos salles actuellement en mauvais état par suite du manque d'entretien sous l'occupation allemande. C'est vous dire qu'il ne nous est malheureusement pas encore possible de rassembler dans un même local toutes les œuvres de votre père. Mais nous tenons à montrer, le plus vite possible, les peintures et dessins que nous devons à votre générosité. Nous voulons que le public se rende compte de suite de l'importance du don que vous venez de faire à nos collections. Nous avons convenu d'exposer les plus importantes de ces œuvres dans une salle du Musée Moderne, qui, par ses dimensions, conviendrait parfaitement. Il faudra cependant enlever d'abord de cette salle les œuvres qui s'y trouvent actuellement installées et qui devront être transférées dans un autre local que le service des Bâtiments Civils est en ce moment occupé d'aménager.

A Madame BUCHERON-GALLAIT,  
55 rue de Prony,  
PARIS XVII

J'espère que ces travaux seront terminés très prochainement. J'aurai bien soin de vous prévenir de la date à laquelle l'exposition pourra être ouverte. Dans l'entretemps, je vous adresse les vifs remerciements de la Commission directrice et vous prie de croire, Madame, à mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Madame,

P.S. Le groupement que nous nous proposons de faire constituerait une exposition provisoire et une sorte de préface au classement définitif de tout votre don dans une salle qui doit être aménagée.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, illegible text at the bottom left corner.]*

EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

A LA



DE LORRAINE

**CHENUÉ**

EMBALLEUR

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TÉLÉPHONE  
WAGRAM 03-11

TÉLÉGRAMMES:  
CHENUTER

PARIS, le 27 Janvier 1921

5, Rue de la Terrasse  
(XVII<sup>e</sup>)

Monsieur le Conservateur du  
Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique  
à BRUXELLES

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25 Janvier et selon votre demande, je vous remets sous ce pli mon mémoire établi en trois exemplaires, relative à l'emballage et l'expédition d'une importante collection de tableaux, léguée à votre Musée par Madame BUCHERON-GALLAIT.

Le dit mémoire s'élève à la somme de : 2.835<sup>f</sup>05.

Je me recommande à votre obligeance pour transmettre ce mémoire à qui de droit et m'en faire obtenir le règlement.

Avec mes remerciements anticipés,

Veillez agréer, Monsieur, toutes mes salutations les plus empressées.

*J. Chenué*

Bruxelles 25 janvier 1921

Cher Monsieur

Nous avons l'honneur de vous prier de  
de nous faire parvenir en vue de la liqui-  
dation trois exemplaires de la facture ci-  
jointe. Vous voudrez bien les signer ainsi  
que nous l'avons indiqué au verso de la feui-  
le.

Nous ferons diligence pour vous rembour-  
ser au plus tôt de vos frais.

Agréez, Cher Monsieur, l'assurance de notre  
considération très distinguée.

comptable.

*devenir  
M. L. Laas*

Bruxelles, le 19 janvier 1921.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider  
au profit de la Maison Hemmen le montant de la déclaration ci-jointe en  
double expédition du chef du transport au Musée des caisses contenant  
les œuvres offertes en don par Mme Bucheron-Gallait.

Le Conservateur en chef,

*g*

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,  
3 rue Beyaert.  
BRUXELLES.

# EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

A LA



DE LORRAINE

## CHENUÉ

EMBALLEUR

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TÉLÉPHONE  
WAGRAM 03-11

TÉLÉGRAMMES:  
CHENUTER

PARIS, le 5 Janvier 1921

5, Rue de la Terrasse  
(XVII<sup>e</sup>)

Monsieur PIERENS-GEVAERT

Conservateur en Chef du Musée

Royal des Beaux-Arts de Belgique

9, Rue du Musée, 9

BRUXELLES

(Belgique)

.C.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus ma facture concernant les frais d'emballage et de transport relatifs à la collection de 75 tableaux, œuvres de Monsieur BUCHERON-GALLAIT qui ont été légués au Musée Royal de BRUXELLES.

Cette facture s'élève à la somme de Francs : 2.835,05

Je vous serais infiniment reconnaissant de vouloir bien m'en faire le règlement à votre convenance.

J'ai été très heureux d'apprendre que cet envoi vous était parvenu dans de bonnes conditions.

Toujours bien dévoué à vos ordres,

Veillez agréer, Monsieur, toutes mes salutations les plus respectueuses.

*J. Chenue*

Bruxelles, le 4 janvier 1921.

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les œuvres que vous avez bien voulu offrir en don au Musée sont arrivées ici toutes et en bon état. Il nous faudra maintenant, par déférence, les soumettre à la Commission directrice, avant de les installer dans nos galeries. Et vous savez que la Commission ne se réunit que de temps en temps. D'autre part, nous sommes en pleine période de remaniement des salles de notre Musée Moderne. Nécessairement ce travail, très important, subordonné d'ailleurs à la restauration par le Service des Bâtimens Civils, de certaines salles, prendra encore quelque temps. Mais nous faisons de notre mieux pour accélérer la marche des choses, et comptons ainsi pouvoir montrer des œuvres que nous devons à votre générosité, vers le début du printemps.

Je vous prie de croire, Madame, à mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Madame BUCHERON-GALLAIT,  
55 rue de Freny.  
PARIS XVII<sup>e</sup>

# Maison Mommen

BREVETÉ



FABRIQUE DE COULEURS, TOILES, PANNEAUX, VERNIS  
ARTICLES ANGLAIS, FRANÇAIS & ALLEMANDS POUR L'AQUARELLE

Spécialité: Menuiserie pour le Dessin & la Peinture. Grand assortiment de Papiers pour tous genres de Dessin.

MEUBLES D'ATELIERS ANCIENS ET MODERNES - VENTE ET LOCATION DE MANNEQUINS  
Dernier perfectionnement pour la fixation des fusains et tous les genres de Crayons  
NETTOYAGE · VERNISSAGE & RENTOILAGE DE TABLEAUX

1<sup>re</sup> MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS  
D'AMSTERDAM

PARIS, LIVERPOOL, LE HAVRE,  
LIÈGE, BRUXELLES, ST LOUIS,  
BRUXELLES 1910, HORS CONCOURS  
MEMBRE DU JURY

COMMISSION

Fabrique et Ateliers  
37, Rue de la Charité, 37

BRUXELLES, le 30 Décembre 1920



MUSEES ROYAUX de Peinture et de



Sculptures Bruxelles.

Pour vente et livraison des marchandises suivantes:

TOILES EN TOUS GENRES POUR TABLEAUX, PANORAMAS,  
DÉCORATIONS JUSQU'A 8<sup>m</sup>30 DE LARGEUR

Les marchandises sont payables à Bruxelles le fait de disposer sur l'acheteur ne modifie pas cette condition. Toute réclamation qui ne sera pas faite dans les huit jours de la livraison ne sera plus admise.

2397

1920 30 Déc.

Ouvriers avec camion pour chercher 9  
caisses à Tour et Taxis et les transporter aux Musées: *De Buechem Sallit*

3 Ouvriers soit 15 H.	à 3.00 frs.	45 00	v
camion 5 H.	à 12.00 frs.	60 00	v
Frais et port		230 00	v
Location de 5 chevalets		15 00	v

350 00 v

Certifié sincère et véritable la somme  
de Trois Cent Cinquante francs.

Un Administrateur.

*J. Mommen*

Approuvé:  
Le Conservateur en chef  
*P. Creven-Savaery*

Jeudi 30 Déc: 20

Monsieur,

Je vous remercie de  
votre télégramme et de  
votre lettre m'annonçant  
l'arrivée des Caisse de  
tableaux à Bruxelles et  
chantant avec vous  
propriétaire pour le Musée  
J'espère que tout sera  
en bon état et que vous  
aurez pu vérifier l'exacte  
étude des listes, facilitée  
par les étiquettes numérotées

colleés au dos de chaque  
tableau, au dessin. —

— J'ai hâte maintenant  
de savoir que vous avez  
cabiné la meilleure  
manière de les placer en  
bonne lumière? Je sais que  
autant que moi-même  
vous avez à cœur de  
réussir cette exposition  
et au premier signal de  
notre part je me rendrai  
à Bruxelles pour revoir  
ces œuvres dans ce beau  
Musée Royal de ma chère  
ville natale. —

Recevez, Monsieur, l'  
assurance de mes sentiments  
très distingués

A Bucherou Gallait

Bruxelles, le 27 décembre 1920.

Monsieur,

Je m'empresse de vous faire connaître que nous avons  
reçu, dans de bonnes conditions, les <sup>9</sup> saisies contenant les  
œuvres offertes en don à notre Musée, par Mme Bucheron-Gallait.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considéra-  
tion très distinguée.

Pour le Conservateur en chef,  
Le Secrétaire,

A Monsieur CHENUE,  
5 rue de la Terrasse,  
PARIS.

Bruxelles, le 27 Décembre 1920.

Madame,

En vous confirmant mon télégramme du 23 courant, j'ai la grande satisfaction de pouvoir vous annoncer que les œuvres de feu votre père, Louis Gallait, que vous avez bien voulu offrir en don au Musée de Bruxelles, nous ont été remises ici dans de bonnes conditions. J'ai préféré attendre leur arrivée avant de répondre à votre dernière lettre, la maison Chenue m'ayant fait savoir, quand cette lettre m'est parvenue, que les œuvres partaient de Paris. Mr Chenue estimait d'autre part, qu'il n'y avait pas grande utilité à faire accompagner l'envoi; il prévoyait, par contre, de grandes difficultés à faire accepter, par la Compagnie des chemins de fer, les colis en bagages.

Je vous remercie encore, Madame, de votre générosité à l'égard du Musée, et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame Bucheron-Gallait,  
55 rue de Preney,  
PARIS XVII<sup>e</sup>

Bruxelles, le 27 décembre 1920.

Cher Monsieur Dupierreux,

J'ai bien reçu votre communication du 22 courant relative à l'abandon des droits de sortie, des oeuvres de Gallait offertes en don au Musée par Mme Bucheren-Gallait.

J'ai le plaisir de vous annoncer que ces oeuvres sont déjà parvenues ici. Je profite de l'occasion pour vous remercier à nouveau de votre aimable et très précieuse intervention et vous prie de croire, cher Monsieur Dupierreux, à mes sentiments cordialement dévoués.

A Monsieur DUPIERREUX,  
Chef de Cabinet du Ministre des Sciences et des Arts,  
BRUXELLES.

BUCHERON-GALLAIT.

Telegramme

55 rue Preny, Paris XVII<sup>e</sup>.

Caisses tableaux arrivées aujourd'hui gare Bruxelles.

Lettre suivra. Respects

FIERENS-GEVAERT.

23-12-20

Bruxelles le 22 décembre 1920.



Cher Monsieur Fierens,

Voici le mot que je reçois de  
mon ami Luchaire. L'affaire est donc en  
bonne voie.

Cordialement à vous,

à Monsieur Fierens-Gevaert

Conservateur en chef des Musées

Doit

Musée des Beaux-Arts de Belgique  
à BRUXELLES.

à Cheuvreux

Emballeur

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES ET DES MUSÉES  
5, Rue de la Terrasse, 5

TÉLÉPHONE  
WAG. 03-11

PARIS, le 21 Décembre 1920

1920

EMBALLAGE et EXPÉDITION d'une importante collection  
de tableaux léguée au Musée Royal des Beaux-Arts  
de Belgique à BRUXELLES, par Mme BUCHERON-CALLAIT.

-----

Oct. 8

Voyage d'un employé au Château  
de la Mothe pour se rendre compte  
de l'importance des tableaux  
à ramener à PARIS :

Billet de Chemin de Fer

Location d'auto pour aller  
au Château - Tramways

Déplacement Frs : 139 05

-----

23

Voyage au Château de la Mothe  
(par Theury-Ferrottes) pour  
ramener les tableaux à Paris

I Wagen-auto { 2 journées

I Emballeur { hors Paris

725 "

-----

Prise des œuvres chez Mme BUCHERON

A Reporter : 864 05

Report : 864 05

GALLAIT, ramenées dans mes  
magasins - Peintage, étiquetage 90 "

-----  
EMBALLAGE des oeuvres en caisses  
pleines - garnies intérieurement  
toile imperméable.

Compris fournitures et temps  
d'encaisseage :

B.O.	1	I	e/pr	3	Tableaux encadrés	160x133x63	175	"	
	2	I	c/	"	12	"	100x 60x60	110	"
	3	I	e/	"	8	"	166x100x55	185	"
	4	I	e/	"	7	"	130x100x50	160	"
	5	I	e/	"	10	"	90x 60x50	75	"
	6	I	e/	"	16	"	e/verre 145x 80x50	135	"
	7	I	e/	"	9	"	170x 90x35	145	"
	8	I	e/	"	7	"	110x 90x40	115	"
	9	I	cc/	"	3	"	160x130x50	235	"

9 e/ 75 Tableaux.

-----  
Expédition Gare du Nord G.V.

Formalités de Douane

Déclarations 75 "

-----  
Cachonnage en Gare et

Expédition 30 "

-----  
Commission, démarches et soins 75 "

-----  
Assurance sur valeur 100.000 Frs

Taxe et Police 315 "

-----  
Total Francs : 2.835 05

-----  
Expédié en G.V. Port dû au Musée Royal  
des Beaux-Arts de Belgique à BRUXELLES.

-----  
Certifié sincère et véritable le présent mémoire

s'élevant à la somme de : DEUX MILLE HUIT CENT  
TRENTE CINQ Francs CINQ Centimes.

Approuvé  
Le représentant en chef  
Pierre Dewaux

P. Oberne

ADMINISTRATION  
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Beheer van Telegraafen en Telefonen

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

P

Il est interdit aux  
porteurs d'accepter  
aucune gratification.

PIERENS GEVAERT CONSERVATEUR  
MUSÉE ROYAL BELGIQUE RUE  
DU MUSÉE BRUXELLES

De bestellers mo-  
gen geene belooning,  
hoe ook genaamd,  
aanvaarden.



Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :  
*Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :*

<b>D</b> { Télég. urgent Dringend teleg.	<b>RP</b> { Réponse payée Antwoord betaald	<b>XP</b> { Exprès payé Bode betaald	<b>PC</b> { Télég. avec accusé de réception télégraphique Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvang	<b>PCP</b> { Télég. avec accusé de réception postal Teleg. met kennisgeving van ontvang per post
---	---	---	--	---

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1<sup>er</sup> mars 1851, art. 6).  
*luidens art. 6 der wet van 1<sup>er</sup> Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.*

PARIS 25537 23 21-14H42 = 1<sup>a</sup>

N

= NEUF CAISSES RENFERMANT COLLECTION TABLE AUX BUCHERON  
GALLAIT EXPÉDIÉ GRANDE VITESSE CE JOUR = CHENUE =

# EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

A LA  
†  
DE LORRAINE

## CHENUE

EMBALEUR

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TÉLÉPHONE WAGRAM 03-11  
TÉLÉGRAMMES: CHENUTER

PARIS, le 21 Décembre 1920

5, Rue de la Terrasse  
(XVII<sup>e</sup>)

Monsieur FIERENS-GEVAERT

Conservateur en Chef du Musée

Royal des Beaux-Arts

9, Rue du Musée

BRUXELLES

(Belgique)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je vous ai expédié ce jour, par grande vitesse, port dû :

B.G. 1/9 - 9 Caisses pesant brut 807 Kgs renfermant les 40 peintures et les 35 dessins sous verre par GALLAIT.

Je vous remets ci-inclus la liste détaillée du contenu de ces 9 caisses.

Tous mes soins habituels ont été apportés dans ce travail et la visite en Douane au départ de Paris a été faite par un de mes employés, l'ouverture et la fermeture des caisses par les soins de mes ouvriers; j'espère donc que cet envoi vous parviendra dans les meilleures conditions.

Par un prochain courrier, je vous adresserai ma facture pour mes différents frais.

Veuillez agréer, Monsieur, toutes mes salutations les plus empressées.

*J. Chenue*

Cabinet  
du Ministre  
de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts.

Paris le 19/12 1920

Mon Cher Ami,

Voici la copie de la réponse que l'Administration  
des Beaux-Arts nous transmet au sujet de la demande en faveur  
de Mme BUCHERON-GALLAIT .

Je suis heureux que nous ayons pu lui donner  
satisfaction . Veuillez avertir M. Fierens Gevaert en lui  
faisant mes meilleurs compliments .

Hommages et cordiales amitiés .

*Dupierreux*

M. DUPIERREUX - Chef du Cabinet du Ministre des Sciences  
et Arts de Belgique .

# EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

A LA



DE LORRAINE

## CHENUE

EMBALLEUR

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TÉLÉPHONE  
WAGRAM 03-11

TÉLÉGRAMMES:  
CHENUTER

PARIS, le 17 Décembre 1920

5, Rue de la Terrasse

(XVII<sup>e</sup>)

Monsieur FIERENS-GEVAERT

Conservateur en Chef

Musée Royal des Beaux-Arts

BRUXELLES

( Belgique )

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 15 courant et viens vous informer que j'ai bien reçu également votre estimée du 7.

Je vous prie de vouloir bien m'excuser de ne pas vous avoir répondu plus tôt mais j'étais absent de Paris et Madame CHENUE a préféré attendre mon retour, n'étant pas tout à fait au courant de cette affaire.

Vous avez dû être informé par Madame BUCHERON que j'ai pris livraison des oeuvres qui se trouvent en ce moment dans mes ateliers pour procéder à leur emballage.

Le travail sera terminé lundi prochain 20 courant et nous pourrons, je pense dès ce jour, procéder à l'expédition.

L'envoi comprendra :

5 Caisses de peintures renfermant 40 Oeuvres

4 " dessins sous verre 35 Oeuvres

Je note que l'assurance que nous couvrirons sera

T.S.V.P.

*Deloitte*  
*M. de la B. in aub.*  
*Louanes*  
*M. de la B. in aub.*



55, RUE DE PRONY, PARIS (XVII<sup>e</sup>)

Jeudi 16 Décembre 20

Monsieur

Vous avez dû recevoir  
une lettre de M<sup>r</sup> Chenue  
vous informant qu'il  
était en possession de  
tous les tableaux, esquisses  
etc, qu'il était venu pren-  
dre à La Motte et rue  
de Prony, et s'occupait  
de l'emballage de ces  
ouvrages que j'ai donnés  
au Musée de l'Etat, et  
pour le transport desquelles

vous devez lui envoyer pour la partie de France  
 vos instructions. Je désire en franchise sont obtenues,  
 que ce soit par grande vitesse, et courvoyé par  
 le centre maître de la maison Chemise de Paris  
 jusqu'au Musée de Bruxelles où vous vérifierez le contenu  
 des Caisses, et le bon état des tableaux, en en  
 prenant possession. Vous serez bien aimable de  
 m'en accuser réception pour me rassurer sur  
 ce transport. - Puisque toutes les autorisations

vous avez sans doute la franchise pour l'entrée  
 en Belgique?

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments  
 très distingués

A Bucheron Gallait

Bruxelles, le 15 décembre 1920.

annexe : copie de la lettre du  
7 décembre 1920.

Monsieur,

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir, par retour du courrier, votre réponse à ma lettre du 7 courant, qui a dû croiser la vôtre du 8. Je désire notamment être fixé quant à la nécessité du conveyage et aux frais qu'il occasionnerait s'il était confié à un agent de votre service.

Je joins à la présente un double de ma lettre prérappelée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur CHENUÉ,  
5 rue de la Terrasse,  
PARIS.

# Chenu

Emballeur-Expéditeur

Paris, 5, Rue de la Cerrasse

Le 8 Décembre 19 20

Veuillez donc me donner une réponse le plus tôt possible

TELEPH. Wagram 03-11

Monsieur FIERENS-GEVAERT

Teleg: CHENUTER-PARIS

Conservateur du Musée Royal des

Beaux-Arts de Belgique

99, Rue Souveraine

BRUXELLES

(Belgique)

Monsieur,

Ayant reçu l'autorisation d'exportation de la Direction Générale des Douanes, je viens vous informer que je prends mes dispositions pour exécuter l'emballage des tableaux de Madame BUCHERON-GALLAIT au Musée Royal de BRUXELLES.

Je vous prie de me dire à combien il faut que nous déclarions l'assurance, car Madame BUCHERON-GALLAIT trouve que 100.000 Francs n'est pas suffisant.

Ensuite, pourriez-vous prendre vos dispositions pour l'entrée en Douane à BRUXELLES.

Ces tableaux seront emballés pour le 16 Décembre et portés au Bureau de Douane, grande vitesse.

Nous ferons le nécessaire pour les expédier le plus tôt possible après toutes ces formalités.

Madame BUCHERON-GALLAIT a exprimé le désir que ses tableaux soient accompagnés jusqu'à BRUXELLES. Une personne de notre Maison sera donc là et vous remettra en mains propres les caisses.

T.V.S.P.

*Cher Monsieur  
Attendez la réponse à cette lettre  
9/12*

8 Décembre

Veuillez donc me donner une réponse le plus tôt possible

de votre côté, je prévienne Madame BUCHERON-GALLAIT.

Monsieur, toutes mes salutations les

plus affectueuses.

93, Rue Souveraine

BRUXELLES

(Belgique)

Monsieur,

Avant reçu l'autorisation d'exportation de la  
 Direction Générale des Douanes, je viens vous informer que je  
 prends mes dispositions pour exécuter l'emballage des tableaux  
 de Madame BUCHERON-GALLAIT au Musée Royal de BRUXELLES.  
 Je vous prie de me dire à combien il faut que nous  
 déclarions l'assurance, car Madame BUCHERON-GALLAIT trouve  
 que 100.000 Francs n'est pas suffisant.  
 Étant, pourriez-vous prendre vos dispositions pour  
 l'entrée en Douane à BRUXELLES.  
 Ces tableaux seront emballés pour le 16 Décembre et  
 portés au Bureau de Douane, grande vitesse.  
 Nous ferons le nécessaire pour les expédier le plus  
 tôt possible après toutes ces formalités.  
 Madame BUCHERON-GALLAIT a exprimé le désir que ses  
 tableaux soient accompagnés par une personne. Une personne  
 de votre maison sera donc là et vous remettira en mains propres  
 les caisses.

Bruxelles, le 7 décembre 1920.

Madame,

Je reçois ce matin une lettre datée du 6 courant, de Mr Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts, qui m'informe que Mr le Directeur Général des Douanes vient de donner des instructions en vue de l'exonération des droits de sortie des œuvres que vous voulez bien offrir en don au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

Je m'empresse de vous communiquer cette bonne nouvelle; d'autre part, je me mets en rapport avec Mr Chemue, pour régler définitivement la question du transport.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame Bucheron-Gallait,  
55 rue de Prony,  
PARIS.

Bruxelles, le 7 décembre 1920.

Monsieur le Ministre,

Je m'empresse de vous faire savoir que Mr Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France, m'annonce que Mr le Directeur Général des Douanes a donné les instructions en vue d'examiner des droits de sortie les œuvres du peintre Gallait que Mme Bucheren désire offrir au Musée de Bruxelles.

Je me mets en rapport avec la maison Chenue pour régler définitivement la question du transport des œuvres.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur DESTREE,  
Ministre des Sciences et des Arts,  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 7 décembre 1920.

Monsieur le Directeur,

Je reçois votre aimable lettre du 6 décembre, par laquelle vous voulez bien me faire savoir que Mr le Directeur Général des Douanes a donné des instructions en vue de l'exonération des droits de sortie des œuvres du peintre Gallait que Mme Bucheren, habitant 55 rue de Freny à Paris, désire offrir en don au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

Je m'empresse de vous exprimer mes plus vifs remerciements pour votre très précieuse intervention qui nous a valu cette faveur.

Croyez bien, Monsieur le Directeur, à ma profonde gratitude et recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Paul Léon,  
Directeur des Beaux-Arts,  
Ministère de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts.  
PARIS.

Bruxelles, le 7 décembre 1920.

Monsieur,

Je reçois ce matin de Mr Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts, l'information que Mr le Directeur Général des Douanes vient de donner des instructions en vue de l'exonération des droits de sortie des œuvres du peintre Gallait que Mme Bucheron, habitant 55 rue de Preney, à Paris, désire offrir au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

Je vous prie donc de vouloir bien vous occuper activement de la question du transport. Il doit être entendu que vous ne pourrez pas dépasser la valeur de 100.000 francs fixée pour l'assurance. A votre avis, les œuvres, confiées au chemin de fer, courent-elles des risques si elles ne sont pas convoyées ? Veuillez me répondre au plus tôt à ce sujet, car dans l'affirmative j'aurais à faire prendre des dispositions. Eventuellement, quel serait le montant des frais supplémentaires que nous aurions à vous payer si vous chargiez de ce convoyage un homme de votre service ?

Dans l'attente de vous lire, je vous présente l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur CHEVRE,  
5 rue de la Terrasse,  
PARIS.

55, RUE DE PRONY, PARIS (XVII<sup>e</sup>)

Mardi 7 Décembre 20

Monsieur,

Je viens de recevoir  
Madame Chemue, qui  
m'a communiqué une  
lettre du chef de la  
Douane, lui apprenant  
qu'il avait reçu les  
autorisations pour la  
libre sortie des tableaux  
de M<sup>rs</sup> Gallait donnés au  
Musée de Bruxelles par  
Madame Bucheron Gallait.  
Monsieur Chemue croit

pourvoir procéder à l'  
entièrement et à l'emballage  
des tableaux dès jeudi 9 Dic:  
il estime qu'il lui faudra  
de huit à dix jours pour  
ces emballages; les caisses  
seraient donc expédiées  
environ le 16 Décembre,  
elles seraient convoyées par  
un employé de Mr. Chevre  
jusqu'au Musée Royal  
où vous vendrez bien en  
prendre possession, et faire  
la vérification du nombre  
et de l'état des tableaux  
et dessins. Je suppose que  
vous les recevrez donc le

samedi 18 ou le lundi 20.  
Décembre.

Monsieur Chevre doit  
d'ailleurs nous écrire  
lui-même, ce soir même,  
et m'avertira du jour de  
l'expédition.

Votre dernière lettre s'est  
croisée avec la mienne  
et répondait à ce que je  
nous demandais.

Il me tarde de savoir  
mes tableaux arrivés à  
bon port et en bon état  
entre vos mains. J'irai  
les revoir à Bruxelles  
dès que vous me ferez  
savoir qu'ils sont placés

dans notre bibliothèque  
et bien placés. bien éclairés  
comme je l'ai demandé.  
en vous remerciant d'  
avance, Monsieur, de ce que  
vous ferez pour cela.

Recevez, Monsieur, l'  
expression de mes sentiments  
distingués

A Bucheron Gallard

Ministère  
de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts

République Française

Palais Royal, le 6 DÉC 1920

Beaux-Arts

Travaux d'Art  
Musées  
Expositions

Monsieur le Conservateur en Chef,

Vous aviez bien voulu me demander d'intervenir pour obtenir l'exonération des droits de sortie des oeuvres du peintre GALLAIT que Mme BUCHERON, habitant 55 rue de Prony à Paris, désire offrir au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que M. le Directeur Général des Douanes vient de donner des instructions en vue de l'exemption des droits dont il s'agit.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de mes plus distingués et dévoués sentiments.

Le Directeur des Beaux-Arts

*Paulin*

Monsieur FIERENS GEVAERT, Conservateur en Chef  
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

MINISTÈ



DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES BEAUX ARTS

Mardi Paris

*L. de Becheron*  
4/12

Mon cher Tierrens

Darte est malheureusement  
renté de Paris depuis plusieurs  
jours. L'ambassadeur n'espérait  
pas une prompt solution et  
comme j'ai grand besoin de  
Darte ici pour la partie  
matérielle de l'exposition de  
Barcelone que je prépare il est  
venu. Sa saison la vos était  
onéreuse. S'il le faut on peut

Le retour, le ticket coûte  
43 francs par voyage et les  
prix de séjour 30 francs par  
année, mais le transport des  
cours de tableaux comme  
bagages aux trains de voyageurs  
est simplement ruineux!

(les 7 tableaux envoyés à  
Paris ont coûté 265 francs  
comme bagages.)—

Cordialement à vous

Paul Lombotte

Bruxelles, le 30 novembre 1920.

Madame,

Je m'empresse de vous transcrire ci-après le contenu d'une lettre datée du 26 novembre, qui m'est communiquée ce jour par M. Dupierreux, chef du Cabinet de M. le Ministre des Sciences et des Arts. Cette lettre émane du Cabinet de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France :

"M. Duchaire me charge de vous faire savoir qu'il s'occupe de la demande formée par M. FIERENS-GEVAERT, Conservateur en chef du Musée Royal de Bruxelles, en vue d'obtenir l'exonération des droits de sortie de France pour une collection d'œuvres d'art du peintre belge Gallait, offerte par Mme Bucheron au Musée Royal.

"Il a saisi de la question M. le Directeur Général des Douanes et ne manquera pas de vous faire connaître sa réponse dès qu'elle lui sera parvenue."

Il résulte de ce qui précède que nous pouvons espérer recevoir bientôt une réponse favorable à notre demande.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame BUCHERON-GALLAIT,  
45 rue de Prony,  
PARIS.

Lundi 29 Nov: 20

Monsieur,

Je suis rentrée à Paris  
et espère que vous aurez  
bientôt la réponse que  
nous attendons, pour  
la sortie en franchise  
des tableaux donnés  
au Musée Royal de  
l'Etat Belge? — Vous  
pourriez peut-être écrire  
à l'Ambassadeur qui  
était chargé des démarches  
auprès des autorités françaises.

et m'a écrit qu'il s'en occupait et espérait une solution favorable. Quant à l'entrée en franchise en Belgique je suppose que vous avez tous vos appointements?

Je voudrais bien que cette affaire soit terminée selon mes vœux, et que vous puissiez placer les tableaux au Musée Royal de Bruxelles, aussi bien que nous me le dites, en

reorganisant les salles du Musée?

Prenez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués

As Bucheron Gallait

*Après le 6 juillet*

Cabinet  
du Ministre  
de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts.

Paris le 26/II 1920

*Graces mis à M.  
Fierens Gevaert.  
A. Dupierreux*

Monsieur,

M. Luchaire me charge de vous faire savoir qu'il s'occupe de la demande formée par M. Fierens GEVAERT, Conservateur en chef du Musée Royal de Bruxelles, en vue d'obtenir l'exonération des droits de sortie de France pour une collection d'oeuvres d'art du peintre belge Gallait, offerte par Mme Bucheron au Musée Royal .

Il a saisi de la question M. le Directeur Général des Douanes et ne manquera pas de vous faire connaître sa réponse dès qu'elle lui sera parvenue .

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués .

*Grosjean  
Machin  
Cabinet du Ministre*

M. DUPIERREUX - Chef du Cabinet du Ministre des Sciences et Arts de Belgique .

Paris. 55 rue de Procy (17<sup>e</sup>)  
Mercredi 17 novembre 20

Monsieur,  
Je vous remercie de  
la lettre que je viens  
de recevoir. J'espère  
comme vous que nous  
aurons une solution favorable  
à nos demandes auprès  
des autorités françaises.  
Je suis obligée de  
m'absenter pour quelques  
jours, à mon retour, il  
sera peut-être possible  
de songer à l'expédition

des tableaux? Vous voudrez  
bien me tenir au courant  
des réjouissances que vous  
recevrez de l'Ambassade.

Recevez, Monsieur,  
l'expression de mes sentiments  
très distingués

A. Bucheron Gallait

Bruxelles, le 16 novembre 1920.

Cher Monsieur Dupierreux,

Je vous serais obligé de vouloir bien transmettre au baron de Gaiffier, notre ambassadeur à Paris, la lettre que j'ai écrite au sujet du don de Mme Bucheren-Gallait, - et de le prier de la remettre sans retard à Mr Paul Léon, étant donné que celui-ci lui réservera bon accueil. Mme Bucheren s'impatiente; d'ailleurs elle a déjà envoyé des œuvres chez Chemue où elles restent en dépôt, et je crains que nous n'ayons à payer des frais fort élevés si ce dépôt se prolonge.

Croyez, cher Monsieur Dupierreux, à mes sentiments très dévoués.

A Monsieur R. DUPIERREUX,  
Chef de Cabinet du Ministre des Sciences  
et des Arts.  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 16 novembre 1920.

Madame,

Nous sommes bien obligés de suivre la filière pour faire parvenir au Gouvernement français notre demande tendant à obtenir la gratuité de l'exportation pour les œuvres que vous voulez bien offrir en don au Musée de Bruxelles. Nous insistons vivement pour qu'une solution, qui sera, il y a tout lieu de le croire, favorable, intervienne à très bref délai. Nous ne perdons pas non plus de vue que le dépôt des œuvres fait chez Chemte pourra, s'il se prolonge, nous occasionner des frais fort élevés.

Pour ce qui concerne le transport des œuvres, il ne nous est pas possible de prendre une décision avant d'avoir reçu la réponse de Paris.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma haute considération.

Le Conservateur en chef,

À Madame Bucheron-Gallait,  
55 rue de Presy,  
Paris 17<sup>e</sup>

Bruxelles, le 11 novembre 1920.

Annexe : une lettre.

Cher Monsieur Dupierreux,

J'avais envoyé un mot personnel à Mr Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts de France pour lui recommander notre demande tendant à obtenir la gratuité de l'exportation pour les oeuvres de Gallait. Voici la réponse que je viens de recevoir de Mr Paul Léon. Il y a donc lieu de supposer que cette demande sera bien accueillie.

Croyez, cher Monsieur Dupierreux, à mes sentiments très dévoués.

A Monsieur Richard Dupierreux,  
Chef de Cabinet du  
Ministre des Sciences et des Arts,  
BRUXELLES;

Bruxelles, le II novembre 1920.

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre si aimable lettre du 9 novembre, par laquelle vous me faites savoir que vous signalerez tout particulièrement à Mr le Directeur Général des Douanes, notre demande tendant à obtenir la gratuité d'exportation pour les oeuvres de Gallait que Mme Bucheron désire offrir au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

Je vous en remercie bien vivement, Monsieur le Directeur, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et tout dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Paul Léon,  
Directeur des Beaux-Arts.

Ministère  
de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts

République Française

Palais Royal, le 9 NOV 1920 1920

Beaux-Arts

Bureau d'Art  
Musée  
Expositions

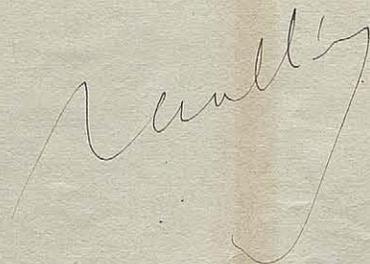
Monsieur le Conservateur en Chef,

Vous avez bien voulu me prier d'intervenir pour obtenir l'exonération des droits de sortie des oeuvres de Gallait que Mme Bucheron habitant Paris désire offrir au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je m'empresserai de signaler tout particulièrement à M. le Directeur Général des Douanes la demande d'exportation qui doit, ainsi que vous me l'indiquez, parvenir à mon Administration par l'intermédiaire de M. l'Ambassadeur de Belgique en France.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de mes plus distingués et dévoués sentiments.

Le Directeur des Beaux-Arts



Monsieur Fierens GEVAERT, Conservateur en chef du Musée Royal des  
Beaux-Arts de Belgique

Paris 55 rue de Pomy (17<sup>e</sup>)

Mercredi 10 Novembre 20

Monsieur,

Aucune, nouvelle  
encore des papiers de  
l'Administration des  
finances pour la douane,  
ni des Beaux-Arts, pour  
la partie de France en  
franchise de mes tableaux,  
dont une partie attend  
chez Chevre depuis trois  
semaines? Ne pourriez  
vous écrire à l'Ambassade  
de Belgique, pour hâter  
les choses? - et vous informer  
si les autorisations demandées

sont accordées et seront  
renvies prochainement  
entre vos mains, pour  
être envoyées à M<sup>r</sup> Chevre  
chargé du transport de  
la collection ?

Je vous serais bien  
obligée de me dire si  
vous êtes mieux informé  
que moi, de la solution  
de cette question, et si  
vous avez reçu ma dernière  
lettre qui vous parlait  
du transport des tableaux  
canoyés par le Centre  
maître de M<sup>r</sup> Chevre jusqu'au  
Musée Royal ? —

Recevez, Monsieur, l'assurance  
de mes sentiments distingués  
A Bucheron Gallait

*Copie*  
Paris, le 30 - 9bre - 1920.

Direction Générale  
des Douanes  
-----

1ère Division.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES

à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique & des Beaux-Arts  
(Direction des Beaux-Arts)

Vous avez bien voulu me remettre le texte d'une demande formée par M. Fierens Gevaert à l'effet d'obtenir en faveur de Mme Bucheron-Gallait l'autorisation d'exporter, en exemption des droits de sortie, une collection de tableaux et esquisses du peintre belge Gallait qui est offerte au Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette requête a été accueillie à titre exceptionnel.

Le Service de Paris reçoit des instructions en conséquence.

Signé:

Vendredi 4 novembre 1920

Monsieur,

Je vous remercie de  
m'en mettre au courant  
des démarches faites  
pour obtenir enfin, l'  
autorisation de sortie  
en franchise, de France,  
et je suppose d'entrée  
en franchise en Belgique,  
de la Collection dont  
j'ai fait don au Musée  
Royal de l'Etat à Bruxelles.

Il est bien entendu  
n'est ce pas, que M<sup>rs</sup>

Chemus fera cependant les  
tableaux jusqu'à la frontière  
où un de nos mandataires  
les conduira jusqu'au  
Musée, à moins que le  
Contre-maitre de M<sup>r</sup> Cheuvre  
n'aille lui-même jusqu'au  
Musée vous les remettre  
ce qui serait plus simple.  
— Il me tarde de savoir  
mes tableaux remis entre  
~~vos~~ mains, où je serai  
assurée de les savoir en  
sécurité absolue, à l'abri  
de tout accident. —  
— Avez-vous déjà une

idée de l'emplacement  
bien éclairé, où vous  
les installerez?  
Recevez, Monsieur,  
l'expression de ma  
considération distinguée  
M. Bucheron Gallait

Bruxelles, le 30 octobre 1920.

Madame,

J'ai bien reçu vos lettres datées du 27 et du 28 octobre.

Dès le 27 octobre, aussitôt que m'est parvenue la liste complète des œuvres, j'ai adressé à Mr Paul Léon une demande en vue d'obtenir l'autorisation de sortie de France; je l'ai prié de transmettre ensuite cette demande à l'Administration des Douanes (Ministère des Finances) pour que nous soit accordée la franchise des droits de sortie.

Ainsi qu'il a été demandé par Mr Chenue, j'ai transmis cette requête par l'entremise de notre Ministre des Sciences et des Arts, Mr Destree, qui a été prié de l'apostiller et de la faire parvenir ensuite à notre ambassadeur à Paris, Mr le Baron de Gaiffier. Celui-ci la remettra au destinataire et agira de son côté.

D'autre part, j'ai, par une lettre personnelle à Mr Paul Léon, recommandé particulièrement la chose.

Il vous faudra donc attendre les résultats de toutes ces démarches. Il y a tout lieu d'espérer qu'elles seront favorables.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame Bucheron-Gallait,  
55 rue de Prony,  
PARIS.

Bruxelles le 29 octobre 1920

*A Monsieur  
le Directeur*

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liqui-  
der à mon profit le montant de la déclaration ci-jointe en  
double exemplaire du chef de débours fait à l'occasion de  
ma mission auprès de Madame Bucheron Gallait.

Le Conservateur en chef.

A Monsieur Destrée,

Ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles.

Je soussigné M. Fierens-Gevaert, Conservateur en chef Du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique déclare qu'il m'est dû par l'administration des Musées la somme de six cent septante neuf frs trente cmes. en remboursement des frais de mission à Paris à l'occasion du don fait par Madame Bucheron Gallait à l'Etat belge, d'une série d'oeuvres de son père Louis Gallait.

I coupon aller Bruxelles Paris	67.15
I id Paris Bruxelles avec sleeping	112.15
8 jours de séjour du 15 au 25 septembre à 50 frs par jour.	<u>400.</u> 679.30

Certifié sincère .

Approuvé.

Frais divers ( ~~coupon~~ <sup>frais systématiquement</sup> aller et retour pour Anoulecave - taxis, télégrammes, etc. ) 100 f.

Jeudi 28 oct. 24

Cher Monsieur,

Je vous envoie la copie  
de la réponse de M<sup>r</sup> le  
Baron de Guiffier, à  
ma requête, et j'ai  
de suite envoyé la liste  
exacte des œuvres envoyées  
de la Matte, et de Paris  
(tableaux et aquarelles) pour  
ne pas perdre de temps.

Peut-être faudrait-il  
de votre côté nous adresser  
au Ministre des Affaires  
Étrangères, pour qu'il écrive  
à son Ambassadeur à Paris

comme l'indique M. de  
Gaiffier.

Recevez, cher Monsieur  
l'expression de mes  
sentiments distingués

M. Bucheron Gallant

M. Louis Gallant mon  
père est décédé le  
20 Novembre 1887

Capit de la lettre du  
Baron de Gaiffier,  
Ambassadeur de Belgique  
répondant à ma requête  
pour la sortie de France  
en franchise de mon don  
au Musée Royal

---

Paris le 27 oct 1920

Madame,

J'ai l'honneur de vous  
accuser réception de votre  
lettre du 26 de ce mois.

Je suis tout prêt à  
faire auprès des autorités  
françaises les démarches  
nécessaires pour qu'elles vous  
accordent la libre sortie  
de France des œuvres de

Je n'ai pas vu M<sup>r</sup> notre père, d'aut  
généralement nous avec  
voulu faire don à la  
Belgique. Mais, je n'ai  
encore reçu aucune instruction  
à ce sujet du Ministère  
des Affaires Etrangères, et  
je ne suis empêché de  
commencer aucune négoc-  
-iation parce que je ne possède  
pas la liste des tableaux,  
objets de notre donation.

Je vous serai reconnaissant  
Madame, de me faire tenir  
un double de la liste que  
vous avez envoyée à M<sup>r</sup>  
Fierens-Gevaert et de m'  
indiquer, en même temps,

la date exacte du décès  
de M<sup>r</sup> Gallait.

Veruilly agrées ... etc,  
Signé E. de Gaiffier

---

Mercrèdi 27 Octobre 20

Cher Monsieur,

J'ai écrit hier à notre  
Ambassadeur le baron  
de Gaiffier pour lui  
demander d'obtenir des  
autorités françaises (Beaux  
-Arts et Finances) la sortie  
en franchise, de la Collection  
des œuvres de mon père,  
qui constitue le don que  
je fais au Musée Royal  
de Bruxelles, et je me  
propose d'aller voir  
M<sup>r</sup> Paul Léon, administra-  
-teur des Beaux-Arts 3 rue

de Palais, Je pense que  
ces démarches, jointes à  
celles que vous ferez, et à  
la lettre que M<sup>r</sup>. Destrie  
a écrite à Paris, ne peuvent  
manquer d'aboutir à la  
solution désirée de la  
sortie de France, en franchise,  
ce qui permettra l'expédition  
immédiate par M<sup>r</sup>. Chevre  
de tous les tableaux, qui  
seront convoyés jusqu'à  
la frontière me dit M<sup>r</sup>.  
Chevre par un de ses employés  
de confiance, qui les remettra  
à un de nos employés  
envoyé à la frontière qui  
les convoiera jusqu'au Musée  
terme du voyage! —

à moins que vous ne  
pensiez qu'il serait préférable  
que ce soit l'employé de  
M<sup>r</sup>. Chevre qui continue à  
accompagner les tableaux  
jusqu'au bout, c'est à dire  
au Musée? —

Je crois donc qu'il faut  
attendre maintenant la  
réponse, que M<sup>r</sup>. Destrie  
ne peut manquer de recevoir  
et celle de ma requête à  
M<sup>r</sup>. de Gaiffier et à M<sup>r</sup>.  
Paul Lion, auquel il serait  
bon aussi que vous vous  
adressiez directement puisque  
vous le connaissez déjà et  
qu'il sera tant disposé à  
vous être agréable. J'espère

que nous recevons, et bientôt  
une réponse favorable.

Vous serez bien aimable  
de me tenir au courant  
des réponses que vous  
recevrez? Je pense que l'  
entrée en franchise en  
Belgique ne fait pas de  
doute? -

Recevez, Monsieur,  
l'expression de mes  
sentiments très distingués  
A. Bucheron Gallard

I annexe.

Bruxelles, 27 Octobre 1920.

*A Paris par l'intermédiaire de M. J. de  
 la Cour de Cassation qui a été chargé par M. J. de  
 l'apporter et se la transmission par M. J. de  
 pour que les œuvres puissent être  
 à la Cour de Cassation  
 par M. J. de*

Monsieur le Directeur, Ministère des Beaux-Arts,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que Madame Bucheron-Gallait, demeurant 55 rue de Procy, à Paris, vient de faire don au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, des œuvres indiquées à la liste ci-jointe. Toutes ces œuvres sont dues au pinceau de feu son père, Louis Gallait qui tient, vous le savez, une place importante dans l'histoire de la peinture belge au XIX<sup>e</sup> siècle. Elles sont ou seront rassemblées vraisemblablement chez M. Chenue, 5 rue de la Terrasse, à Paris, qui a été chargé de l'emballage et de l'expédition.

Louis Gallait étant décédé depuis plus de vingt ans (en 1887) les œuvres dont il s'agit ne pourraient, en vertu de la nouvelle loi sur l'exportation des objets d'art, sortir de France sans une autorisation spéciale délivrée par la Direction des Beaux-Arts.

C'est pour obtenir cette autorisation que je m'adresse en toute confiance à vous, Monsieur le Directeur, en faisant valoir que Madame Bucheron-Gallait est d'origine belge, qu'elle n'exerce point le commerce des œuvres d'art, que les œuvres sont toutes sa propriété personnelle, et émanent d'un peintre belge, son père. Elle désire les offrir en don au Gouvernement Belge pour être placées au Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles. J'ai été chargé d'examiner ces œuvres qui, sur ma proposition, ont été acceptées par Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

A Monsieur Paul Léon,  
 Directeur des Beaux-Arts,  
 3, rue de Valois,  
 PARIS.

Je suis convaincu, Monsieur le Directeur, que je pourrai compter sur votre bienveillant appui et je vous en remercie vivement à l'avance.

Pourrais-je vous demander de vouloir bien, après avoir consenti à la sortie des oeuvres de France, transmettre ma demande à l'Administration Générale des Douanes au Ministère des Finances, pour que celle-ci veuille bien nous accorder la franchise des droits de sortie. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Le Conservateur en chef,  
Monsieur le Directeur,  
Paris, le 10 Mars 1904.

*Manuscrits  
N° 1000  
1001  
1002  
1003  
1004  
1005  
1006  
1007  
1008  
1009  
1010*

Monsieur le Directeur,  
Ministère des Finances,  
Paris, le 10 Mars 1904.

# Chenu

Emballeur-Expéditeur

Paris, 5, Rue de la Cressane

Le 25 Octobre 1920

TÉLÉPH. Wagnam 03-11

Téleg: CHENUTER-PARIS

Monsieur FIERENS GEVAERT

Conservateur en Chef du Musée Royal des

Beaux-Arts de Belgique

99, rue Souveraine

BRUXELLES

(Belgique)

Monsieur,

Inclus

1. Brouillon de lettre

2. Liste des œuvres

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait prendre au Château de la Mothe Thoury à THOURY-FERROTIES, les œuvres dont Madame BUCHERON GALLAIT fait don au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique à BRUXELLES.

Depuis, j'ai rendu visite à Madame BUCHERON GALLAIT à son domicile à Paris et je vous adresse ci-joint une liste détaillée des œuvres dont cette dame désire faire don au Musée.

Relativement à la sortie de ces œuvres de France, afin d'éviter le paiement des droits de sortie, j'estime qu'il est indispensable que vous fassiez une demande (dont je vous envoie ci-inclus modèle succinct) établie sur papier à en-tête du Musée, à l'adresse de Monsieur Paul LEON, Directeur des Beaux-Arts 3, rue de Valenciennes à PARIS.

Il serait bon que cette demande soit apostillée par Monsieur DETREES, Ministre des Beaux-Arts Belges et soit adressée à Monsieur Paul LEON par l'entremise de Monsieur le Baron

T.S.V.P.

de GAFFIER, Ambassadeur de Belgique à Paris.

J'insiste sur la nécessité qu'il y a à bien stipuler

sur cette demande que Madame BUCHERON GALLAIT est d'origine Belge, que ses œuvres sont sa propriété et émanent d'un peintre Belge son Père, et qu'elle désire en faire don à son gouvernement.

Je vous serais très obligé de vouloir bien faire ces démarches sans tarder afin de me permettre d'emballer et d'envoyer ces œuvres à BRUXELLES le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Monsieur, toutes mes salutations les plus empressées.

*J. Chermant*

L'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait prendre au Chateau de la Motte Thoury à THOURY-THIROTTES, les œuvres dont Madame BUCHERON GALLAIT fait don au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique à BRUXELLES. Depuis, j'ai rendu visite à Madame BUCHERON GALLAIT à son domicile à Paris et je vous adresse ci-joint une liste détaillée des œuvres dont cette dame désire faire don au Musée. Relativement à la sortie de ces œuvres de France, afin d'éviter le paiement des droits de sortie, j'estime qu'il est indispensable que vous fassiez une demande (dont je vous envoie ci-joint un modèle éventuel) établie sur papier à en-tête du Musée, à l'adresse de Monsieur Paul LEON, Directeur des Beaux-Arts, 3, rue de Valenciennes à PARIS. Il serait bon que cette demande soit expédiée par Monsieur DUBREUIL, Ministre des Beaux-Arts Belges et soit adressée à Monsieur Paul LEON par l'intermédiaire de Monsieur de D...

Brouillon de lettre

Monsieur Paul LEON

Directeur des Beaux-Arts

#3, rue de Valois

PARIS

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de sortie de France en franchise de droits des oeuvres de Monsieur Louis GALLAIT, peintre belge décédé, qui sont actuellement la propriété de Madame BUCHERON GALLAIT sa fille, demeurant 55 rue de Prony à Paris, oeuvres dont elle fait don au Musée Royal de Belgique à BRUXELLES.

Ces oeuvres sont confiées à la Maison CHENUE, emballleur 5, rue de la Terrasse à PARIS, qui est chargée de procéder à l'emballage et à l'expédition.

Ci-inclus "liste descriptive de ces oeuvres"

Afin d'obtenir l'exonération des droits de sortie, vous voudrez bien transmettre cette demande après avoir autorisée en tant "qu'oeuvres d'art", à l'Administration Générale des Douanes au Ministère des Finances.....

**LISTE des TABLEAUX, DESSINS, ESQUISSES, ETUDES**  
appartenant à Madame **BUCHERON-GALLAIT**, 55, rue de Prony à Paris  
et dont elle fait don au Musée ROYAL de BRUXELLES.

-:-:-:-:-

**1° - TABLEAUX & ESQUISSES :**

- 1° - Les mendiants
- 2 - La guerre
- 3 - La Paix
- 4 - Portrait de la Princesse de Croÿ
- 5 - " " " Comtesse de Hissacq
- 6 - Intérieur de Pêcheurs à Blankenberghe
- 7 - Mme L. Gallait et sa fille, Mme B. G.
- 8 - Portrait de Mme Sandford
- 9 - Vision de St-Hubert
- 10 - Mme A. Bucheron Gallait, fillettes
- 11 - Le Tasse dans sa prison
- 12 - Mme Ch. Faider, enfant
- 13 - Mr Frère Orban
- 14 - Le Roi Léopold Ier
- 15 - La Reine Louise
- 16 - Le Roi Léopold II
- 17 - La Reine Marie-Henriette
- 18 - Etude d'arbre
- 19 - Le Serment de Vargas devant le Duc d'Albe
- 20 - Lecture de la sentence aux Comtes d'Egmont et de Hornes
- 21 - Derniers moments du Comte d'Egmont assisté de l'Evêque d'Ypres
- 22 - Derniers honneurs rendus aux Comtes d'Egmont et de Hornes après la décapitation
- 23 - L'oubli des douleurs
- 24 - l'Amour maternel
- 25 - Bataille de Cassel
- 26 - Premier projet du couronnement de Baudoin de Constantinople
- 27 - Deuxième projet (exécuté) du couronnement de Baudoin
- 28 - Le conseil des Troubles
- 29 - Portrait du Général Lamoricière
- 30 - Le Tasse visité par Montaigne
- 31 - Stella, paysanne romaine
- 32 - Bohémienne et enfants
- 33 - Le bonheur
- 34 - Le malheur
- 35 - La tentation
- 36 - Mme Simone Bucheron
- 37 - Comtesse de Wisorq, Née Faider
- 38 - Mr Faider
- 39 - Portrait de Mme Bucheron
- 40 - Jugement dernier *signature*
- 41 - Femme et enfant, dernière oeuvre de Mr Gallait.

**2° - DESSINS, ETUDES, PROJETS DE TABLEAUX**

- I - Dessin au fusain de la peste de Tournay, premier projet d'ensemble





2°- DESSINS, ETUDES, PROJETS DE TABLEAUX.

- 1° Dessin au fusain de la peste de Tournay, premier projet d'ensemble.
- 2° Job et ses amis, dessin, (le tableau est au Musée de Lille.)
- 3° Etude pour le tableau des derniers honneurs rendus après l'exécution aux Comtes d'Egmont et de Hornes.
- 4° Etude..... (même sujet)
- 5° " " "
- 6° Le Médecin des pauvres.
- 7° Christophe Colomb au couvent des Franciscains expliquant ses idées au supérieur. Projet de tableau (non exécuté).
- 8° Dessin étude pour l'Abdication de Charles Quint.
- 9° 4 dessins études même sujet dans même cadre.
- 10° Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, dessin étude pour l'Abdication de Charles Quint.
- 11° Etude de Moine, pr le même tableau.
- 12° Etudes 3 dessins dans un même cadre, pr le même tableaux
- 13° Dessin, moine à genoux id id id
- 14° " " " id id
- 15° Dessin, étude pr la main de Charles Quint, dans le même tableau.
- 16° Dessin, composition et étude pour Jeame-la-Folle.
- 17° Le chant du prisonnier (le tableau est à St Pétersbourg.)
- 18° aquarelle dessin, première idée de la peste de Tournay.
- 19° projet de tableau (non exécuté) Les Frères de Witt, dans leur prison, après la torture, entendant venir les bourreaux.
- 20° Etudes dessins aquarelles pour le tableau des derniers honneurs (4 dans un même cadre).
- 21° Etude aquarelle pour Jeame-la-Folle.
- 22° Aquarelle projet de tableau (non exécuté) La Veuve du Doge Foscari refusant aux envoyés du conseil, de leur laisser l'honneur des funérailles de son mari, méconnue par la République de Venise.
- 23° Etude aquarelle du Conseil des Troubles à Bruxelles.
- 24° Même sujet, deuxième étude.
- 25° Aquarelle premier projet du même sujet.
- 26° " deuxième " " " "
- 27° Lecture de la Sentence de Mort au Comte d'Egmont, étude pour le tableau.
- 28° Etude dessin aquarelle pour le tableau des derniers honneurs rendus après leur mort aux comtes d'Egmont et de Hornes.
- 29° La mort de la Courtisane dans l'abandon, la religion seule reste (tableau non exécuté).
- 30° Etude de Dalila après avoir livré Samson, dessin, aquarelle.
- 31° Dessin tête de Guillaume d'Orange, étude pour l'Abdication de Charles Quint.
- 32° Dessin de Guillaume d'Orange en pied pour le même tableau.
- 33° Dessin d'une étude de main pour le même tableau.
- 34° Dessin 5 crayons, abdication de Charles Quint.

-----

LISTE DES TABLEAUX, DESSINS, ESQUISSES, ETUDES  
appartenant à Madame BUCHERON-GALLAIT, 55, rue de Prony, à Paris,  
et dont elle fait don au Musée ROYAL de BRUXELLES.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

I°- TABLEAUX & ESQUISSES :

- 1° Les Mendiants.
- 2° La Guerre.
- 3° La Paix
- 4° Portrait de la Princesse de Croÿ
- 5° " de la Comtesse de Wissocq
- 6° Intérieur de Pécheurs à Blankenberghe.
- 7° Mme L. Gallait et sa fille, Mme B.G.
- 8° Portrait de Mme Sandford.
- 9° Vision de St Hubert
- 10° Mme A. Bucheron-Gallait, fillette.
- 11° Le Tasse dans sa prison.
- 12° Mme Ch. Faider, enfant.
- 13° Mr Frère Urban.
- 14° Le Roi Léopold Ier.
- 15° La Reine Louise.
- 16° Le Roi Léopold II.
- 17° La Reine Marie-Henriette.
- 18° Etude d'arbre.
- 19° Le Serment de Vargas devant le duc d'Albe.
- 20° Lecture de la sentence aux Comtes d'Egmont et de Hornes.
- 21° Derniers moments du Comte d'Egmont assisté de l'Evêque d'Ypres.
- 22° Derniers honneurs rendus aux Comtes d'Egmont et de Hornes après la décapitation.
- 23° L'oubli des douleurs.
- 24° L'amour maternel.
- 25° Bataille de Cassel.
- 26° Premier projet du couronnement de Baudouin de Constantinople.
- 27° Deuxième projet (exécuté) du couronnement de Baudouin.
- 28° Le Conseil des Troubles.
- 29° Portrait du Général Lamoricière.
- 30° Le Tasse visité par *Montaigne*.
- 31° Stella, paysanne romaine.
- 32° Bohémienne et enfants.
- 33° Le Bonheur.
- 34° Le Malheur.
- 35° La Tentation.
- 36° Mme Simone Bucheron.
- 37° Comtesse de Wissocq, née Faider.
- 38° *M<sup>e</sup>* Faider.
- 39° Portrait de Mme Bucheron.
- 40° Jugement dernier. Gravure.
- 41° Femme et enfant, dernière oeuvre de Mr Gallait.

LISTE DES TABLEAUX, DESSINS, ESQUISSES, ETUDES

appartenant à Madame BUCHERON-GALLAIT, 55, rue de Froy, à Paris,  
et dont elle fait don au Musée ROYAL de BRUXELLES.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

I°- TABLEAUX & ESQUISSES :

- 1° Les Mendiants.
- 2° La Guerre.
- 3° La Paix
- 4° Portrait de la Princesse de Croÿ
- 5° " de la Comtesse de Wissocq
- 6° Intérieur de Pêcheurs à Blankenberghe.
- 7° Mme L. Gallait et sa fille, Mme B.G.
- 8° Portrait de Mme Sandford.
- 9° Vision de St Hubert
- 10° Mme A. Bucheron-Gallait, fillette.
- 11° Le Tasse dans sa prison.
- 12° Mme Ch. Faider, enfant.
- 13° Mr Frère Orban.
- 14° Le Roi Léopold Ier.
- 15° La Reine Louise.
- 16° Le Roi Léopold II.
- 17° La Reine Marie-Henriette.
- 18° Etude d'arbre.
- 19° Le Serment de Vargas devant le duc d'Albe.
- 20° Lecture de la sentence aux Comtes d'Egmont et de Hornes.
- 21° Derniers moments du Comte d'Egmont assisté de l'Evêque d'Ypres.
- 22° Derniers honneurs rendus aux Comtes d'Egmont et de Hornes après la décapitation.
- 23° L'oubli des douleurs.
- 24° L'amour maternel.
- 25° Bataille de Cassel.
- 26° Premier projet du couronnement de Baudouin de Constantinople.
- 27° Deuxième projet (exécuté) du couronnement de Baudouin.
- 28° Le Conseil des Troubles.
- 29° Portrait du Général Lamoricière.
- 30° Le Tasse visité par Montaigne.
- 31° Stella, paysanne romaine.
- 32° Bohémienne et enfants.
- 33° Le Bonheur.
- 34° Le Malheur.
- 35° La Tentation.
- 36° Mme Simone Bucheron.
- 37° Comtesse de Wissocq, née Faider.
- 38° ~~Mme~~ Faider.
- 39° Portrait de Mme Bucheron.
- 40° Jugement dernier. Gravure.
- 41° Femme et enfant, dernière oeuvre de Mr Gallait.



CONTENU ANNEXE à la DECLARATION de SORTIE N°

*5000 5245*

-:~::~:~::~:~::~:-

1°- QUARANTE Tableaux peinture à l'huile encadrés. VALEURS PODS N  
 B.G.- Une caisse pesant brut CENT QUARANTE SIX Kgs 146

RENFERMANT: Trois peintures encadrées dont détail :

*calcul 650  
plus au 654  
calcul 655*

N°36-"Mme Simonne BUCHERON, Valeur DEUX MILLE Frs..... 2.000<sup>f</sup>  
 N°37-"Comtesse de Wissorcq, née FAIDER"  
 Valeur DEUX MILLE Frs..... 2.000<sup>f</sup>  
 N°38-"Monsieur FAIDER", Valeur DEUX MILLE Frs..... 2.000<sup>f</sup>

2 Une caisse pesant brut CINQUANTE HUIT Kgs 58

RENFERMANT : Douze Peintures encadrées dont détail :

*656* N°1-"Les Mendiants", Valeur QUINZE CENTS Frs..... 1.500<sup>f</sup>  
*657* N°2-"<sup>Crocus</sup>La Paix", Valeur QUINZE CENTS Frs..... 1.500<sup>f</sup>  
*658* N°3-"<sup>Paris</sup>La Guerre", valeur QUINZE CENTS Frs..... 1.500<sup>f</sup>  
*659* N°9-"Vision de St-Hubert", valeur QUINZE CENTS Frs.... 1.500<sup>f</sup>  
*660* N°23-"L'Oubli des douleurs", valeur QUINZE CENTS Frs. 1.500<sup>f</sup>  
*661* N°24-"L'Amour maternel", valeur QUINZE CENTS Frs..... 1.500<sup>f</sup>  
*662* N°29-"Portrait du Général Lamoricière", valeur  
 DEUX MILLE Francs..... 2.000<sup>f</sup>  
*663* N°30-"Le Tasse visité par Montaigne", valeur  
 QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup>  
*664* N°33-"Le Bonheur", valeur QUINZE CENTS Frs..... 1.500<sup>f</sup>

A Reporter : 20.000<sup>f</sup>

*477 Demouré oeuvre de Louis...*

Report : 20.000<sup>f</sup>

B.G.(suite)-

- 662 N°34-"Le Malheur", valeur QUINZE CENTS Frs..... 1.500<sup>f</sup>
- 666 N°35-"La Tentation"valeur QUINZE CENTS Frs..... 1.500<sup>f</sup>
- 667 N°40-"Femme et enfant" dernière oeuvre du peintre  
Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup>

N°

B.G. Une caisse pesant brut CENT VINGT HUIT Kgs

128

3

RENFERMANT : 8 peintures encadrées dont détail :

- 668 N°19-"Le sermet de Vergas devant le duc d'Albe  
Valeur DEUX MILLE Francs..... 2.000<sup>f</sup>
- 669 N°20-"Lecture de la sentence aux Comtes d'Egmont  
et de Hornes", Valeur DEUX MILLE Francs.... 2.000<sup>f</sup>
- 670 N°21-"Dernier moment du Comte d'Egmont assisté  
de l'Evêque d'Ypres",  
Valeur DEUX MILLE Francs..... 2.000<sup>f</sup>
- 671 N°22-"Derniers honneurs rendus aux Comtes  
d'Egmont et de Hornes après la décapitation  
Valeur DEUX MILLE Francs..... 2.000<sup>f</sup>
- 672 N°26-"Premiers projets du couronnement de  
Baudoin de Constantinople"  
Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup>
- 673 N°27-"Deuxième projet (exécuté) du couronnement  
de Baudoin, Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup>
- 674 N°28-"Le Conseil des Troubles"  
Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup>
- 675 N°39-"Portrait de Mme BUCHERON"  
Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup>

*peches  
celat  
en carton*

A Reporter 38.500<sup>f</sup>

B.G. Report : 38,500<sup>f</sup> 89  
 4 Une caisse pesant brut QUATRE VINGT NEUF Kgs

RENFERMANT : Sept peintures encadrées  
 dont détail :

- 676 N°11-"LevFasse dans sa prison" ..... 2.000<sup>f</sup> 3  
 Valeur DEUX MILLE Francs.....
- 677 N°14-"Le Roi Léopold Ier"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /
- 678 N°15-"La Reine Louise"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /
- 679 N°16-"Le Roi Léopold II"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /
- 680 N°17-"La Reine Marie-Antoinette"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /
- 681 N°25-"Bataille de Cassel", valeur DEUX MILLE. 2.000<sup>f</sup> /
- 682 N°31-"Stella, Paysanne romaine"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /

B.G. Une caisse pesant brut TRENTE HUIT Kgs 38  
 5

RENFERMANT : Dix peintures encadrées dont  
 détail :

- 683 N°4 -"Portrait Princesse deCroy"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /
- 684 N°5 -"Portrait Comtesse de Wissorcq"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /
- 685 N°6-" Intérieur de Pêcheuse à Blankenberghe"  
 Valeur QUINZE CENTS Francs..... 1.500<sup>f</sup> /

A Reporter : 54.500<sup>f</sup>

Report ; 54.500<sup>f</sup>

B.G. (suite)

5	686	N°7- "Mme L. Gallait et sa fille Mme Bucheron Gallait" Valeur QUINZE CENTS Francs.....	1.500 <sup>f</sup>
	687	N°8- "Portrait de Mme Sandford" Valeur QUINZE CENTS Francs.....	1.500 <sup>f</sup>
	688	N°10- "Mme A. Bucheron-Gallait, Fillette" Valeur QUINZE CENTS Francs.....	1.500 <sup>f</sup>
	689	N°12- "Mme Ch. FAIDER, enfant" Valeur QUINZE CENTS Francs.....	1.500 <sup>f</sup>
	690	N°13- "Mr Frère Orban", Valeur QUINZE CENTS Fr	1.500 <sup>f</sup>
	691	N°18- "Etude d'Arbre", Valeur QUINZE CENTS Frs	1.500 <sup>f</sup>
	692	N°32- "Bohémienne et enfant" Valeur QUINZE CENTS Francs.....	1.500 <sup>f</sup>

2°- TRENTE CINQ Dessins encadrés sous verre  
Une Caisse pesant brut QUATRE VINGT DIX Kgs

90

B.G.  
6

RENFERMANT: Seize dessins encadrés sous verre  
dont détail :

	693	N°2- "Job et ses amis, Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	694	N°3- "Etude pour le tableau des derniers honneurs rendus après exécution aux Comtes d'Egmont et de Hornes" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	695	N°4- "Etude même sujet que ci-dessus" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	696	N°5- "Etude même sujet que ci-dessus" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>

A Reporter : 69.000<sup>f</sup>

*A. Schindler  
Livre*

Report : 69.000<sup>f</sup>

B.G. (suite)

6	697	N°7-"Christophe Colomb au couvent des Franciscains expliquant ses idées aux supérieurs", Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	698	N°15-"Etude pour la main de Charles Quint" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	699	N°17-"Le Chant du prisonnier" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	700	N°21-"Etude aquarelle pour Jeanne la Folle" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	701	N°22-"Aquarelle La Veuve du Dog Foscari" refusant aux envoyés du conseil de leur laisser l'honneur des funérailles de son mari méconnu par la République de Venise" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	702	N°23-Aquarelle "Conseil des Troubles à Bruxelles" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	703	N°24-Aquarelle même sujet, deuxième étude Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	704	N°26-aquarelle deuxième projet du Conseil des Troubles à Bruxelles" Valeur MILLE Frs...	1.000 <sup>f</sup>
	705	N°27-Etude Lecture de la Sentence de mort aux Comte d'Egmont valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	706	N°28-Etude, aquarelle "Derniers honneurs rendus après leur mort aux Comtes d'Egmont et de Hornes" Valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>
	707	N°29-La Mort de la Courtisane dans l'abandon" la religion seule reste, valeur MILLE Frs	1.000 <sup>f</sup>
	708	N°30-Etude aquarelle Dalila après avoir livré Samson, valeur MILLE Francs.....	1.000 <sup>f</sup>

A Reporter : 81.000<sup>f</sup>

Report :

B.G.  
7

Une Caisse pesant brut QUATRE VINGT QUATRE K.

84

RENFERMANT : Neuf dessins encadrés sous verre  
dont détail

709

N°6-"Le Medecin des pauvres" Valeur MILLE F.. 1.000<sup>f</sup>

710

N°8-"Etude pour l'abdication de Charles Quint, valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>

711

N°11-"Etude de moine pour le tableau de l'Abdication de Ch. Quint, valeur MILLE F. 1.000<sup>f</sup>

712

N°14-"Etude Moine à genoux pour le tableau Abdication de Ch. Quint, valeur MILLE Frs 1.000<sup>f</sup>

713

N°16-"Etude sur Jeanne-La-Folle, val. MILLE F. 1.000<sup>f</sup>

714

N°18-Aquarelle Première de la Peste à Tournay Valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>

715

N°19-"Projet de tableau "Les Frères de Witt dans leur prison après la torture entendant venir leurs bourreaux Valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>

716

N°31-Tête de Guillaume d'Orange, Etude pour l'Abdication de Ch. Quint, Valeur MILLE F. / 1.000<sup>f</sup>

717

N°33-Etude de moine pour même tableau Valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>

-----

B.G.  
8

Une caisse pesant brut SOIXANTE NEUF Kgs

69

RENFERMANT : Sept dessins encadrés sous verre

718

N°9-"Etude de Christophe Colomb au couvent des franciscains expliquant ses idées au supérieur 4 dessins dans le même cadre, val. MILLE Frs 1.000<sup>f</sup>

A Reporter 91.000<sup>f</sup>

B.G. (suite)

8

719

N°10-"Marie de Hongrie, gouvernante des  
pays-Bas etude pour l'abdication de  
Charles Quint, valeur MILLE Frs..... 1.000<sup>f</sup>

720

N°12-"Etude pour l'Abdication de Ch. Quint  
3 Dessins dans le même cadre  
Valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>

721

N°13-Moine à genoux étude pour le même tableau  
Valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>

722

N°20-"Aquarelle étude pour le tableau des der-  
niers honneurs (4 dessins dans le même  
cadre) Valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>

723

N°25-Aquarelle premier projet du Conseil des  
Troubles à Bruxelles, Valeur MILLE Frs... 1.000<sup>f</sup>

724

N°32-Guillaume d'Orange Etude pour l'Abdication  
de Charles Quint, Valeur MILLE Francs.....1.000<sup>f</sup>

-----

B.G.

9

Une caisse pesant brut CENT CINQ Kgs

105

RENFERMANT : Trois dessins encadrés sous verre

*recherches  
carte*

725

N°1-Premier projet de l'Assemblée de la Peste  
à Tournay, valeur MILLE Francs..... 1.000<sup>f</sup>  
(dessin au fusain)

726

N°34-Abdication de Charles Quint, 3 dessins  
dans le même cadre, valeur MILLE Francs .. 1.000<sup>f</sup>

727

N°35- Jugement dernier, valeur MILLE Francs .. 1.000<sup>f</sup>

TOTAL FRs : 100.000<sup>f</sup>

=====

*Cherms*

Mercrèdi 20 Octobre 20

Cher Maurice,

J'ai reçu au moment  
de mon départ de  
la Matte, ce matin,  
votre lettre qui m'a  
vivement agitée, car  
hier M<sup>r</sup> Chevre, ainsi  
que c'était convenu  
est venu à Chouery-Ferratte  
chercher mes tableaux  
en wagon-auto, ils  
devaient être chez lui  
aujourd'hui, pour y être  
emballés, et demain  
il m'enverra ici son

contre-maitre M<sup>r</sup> Villard  
rue de Prony. —

Je vais m'informar  
des démarches à faire  
pour obtenir la sortie  
gratuite de France, et  
l'entrée gratuite en  
Belgique, il me semble  
qu'une démarche de votre  
part apostillée du ministre  
des Beaux Arts, auprès  
de notre Ambassadeur  
à Paris, ou peut s'enfermer  
à un échec, quand il  
s'agit d'un don, d'œuvres

faites en Belgique par  
un artiste belge. En  
réalité ces œuvres  
rentrent dans leur pays  
d'origine? —

Je m'étonne que dès  
le principe M<sup>r</sup> Chevru  
ne vous ait pas informé  
de ce qu'il vient de  
vous écrire; étant donné  
le commencement d'exécution  
de l'envoi de mes tableaux  
vous devriez, combien  
j'en suis préoccupé  
Je vais agir de mon  
côté, de votre côté  
agissez de même et en  
faisant couvrir les

Tableaux par M. Villard  
jusqu'au Musée de  
Brenelles. cela caitera  
bien des ennuis. —

Je resterai à Paris  
jusqu'à ce que tout soit  
arrangé veuillez donc  
m'écrire ici.

Recevez, Monsieur,  
l'expression de mes  
sentiments distingués  
A Bucheraufellait

5245.

18 octobre

0

Monsieur,

Je rentre de voyage et je viens de communiquer à Mme Bucheron-Gallait un résumé de votre lettre du 8 octobre. Si nous n'obtenions pas la franchise des droits de sortie, tout serait remis en question et ce n'est qu'après avoir reçu une autorisation de notre Ministre des Sciences et des Arts que je pourrais faire procéder au transport. Pour le moment donc, nous nous occuperons d'obtenir la dite franchise.

J'attends impatiemment de vos nouvelles et dès que je serai en possession de la liste que vous m'annoncez, j'écrirai à Mr Paul Léon que je connais personnellement.

Recevez, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur CHENUE,  
5 rue de la Terrasse,  
PARIS.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la maison Chenue de Paris que j'ai chargée du transport des œuvres composant le don de Mme Bucheron-Gallait m'informe qu'en raison de la nouvelle loi sur l'exportation des objets d'art toutes les œuvres de peintres décédés il y a plus de vingt ans doivent acquitter des droits de sortie qui sont de 15 % de la valeur jusqu'à 5.000 francs, de 20 % pour la valeur comprise entre 5.000 et 20.000 francs, de 25 % au-dessus de 20.000 francs.

Il est certain que si nous n'obtenions pas la franchise des droits de sortie, le don de Mme Bucheron-Gallait finirait par être fort onéreux, la donatrice estimant que la valeur d'assurance de 100.000 francs que j'ai fixée est trois ou quatre fois trop faible !!

J'attends des indications complémentaires de la maison Chenue, après quoi j'écrirai à Mr Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts à Paris, ainsi qu'à la Direction Générale des Douanes françaises pour obtenir l'autorisation d'exporter en franchise des droits de sortie. J'espère que ces démarches réussiront; si elles ne rencontraient pas un accueil favorable, il conviendrait d'examiner à nouveau s'il y a lieu d'accepter le don.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,  
3 rue Beyaert.  
BRUXELLES.

Madame,

Je rentre de voyage et je m'empresse de vous faire connaître que j'ai bien reçu votre lettre du 10 octobre ainsi qu'une communication de la maison Chenue. Je ne vous cacherai pas que cette dernière me donne quelque inquiétude. Il y est dit, en effet, qu'en raison de la nouvelle loi sur l'exportation des objets d'art toutes les oeuvres de peintres décédés il y a plus de vingt ans, doivent acquitter des droits de sortie qui sont de 25 % au-dessus de 20.000 francs. Je vais faire d'actives démarches pour obtenir la franchise de ces droits mais il est certain que si nous n'obtenions pas satisfaction, tout serait remis en question et je ne pourrai plus agir sans avoir à nouveau à consulter le Ministre et la Commission. Souhaitons donc que les Beaux-Arts et les Finances de la République accueillent favorablement notre requête.

M<sup>me</sup> Buchon-Sellaat

Château de La Motte-Thoury

CH. de la Motte-Thouy

PAR THOUY-FERROTTE

(SEINE & MARNE)

Samedi 16 Octobre 20

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir  
votre carte de Venise  
du 12 Oct. elle m'est  
renvoyée de Paris. —

J'ai en effet reçu  
la lettre du Ministre,  
et je vous en ai aussitôt  
informé, mais vous étiez  
déjà absent de Bruxelles  
et c'est notre secrétaire  
qui m'en a accusé réception.  
Je suis heureuse de la

très aimable lettre du  
Ministre, me confirmant  
l'acceptation de mon don,  
m'assurant de l'observation  
de la condition que j'avais  
émise de placer ces tableaux  
dans une salle bien éclairée  
du Musée Royal, sans jamais  
les disperser, enfin, m'apprenant  
l'unanimité de la Commission  
des Beaux-Arts pour l'accep-  
-tation, ce qui m'a été très  
sensible.

J'ai aussitôt écrit à  
M<sup>r</sup> Chevre de venir prendre  
les 5 portraits que vous avez  
désignés, il m'enverra <sup>ici</sup> mardi  
19 octobre sans auto-camion

avec un ouvrier compétent  
pour l'enlèvement de ces  
tableaux, qu'il emballera à  
Paris, il juge que le transport  
par Chemin de fer, dans des  
Caisses est préférable à une  
expédition en auto-camion  
jusqu'à Bruxelles. Je suppose  
que ce sera envoyé par  
grande-vitesse et convoyé  
par un employé de confiance  
de Paris, jusque au Musée  
où vous en prendrez possession  
- M<sup>r</sup> Chevre m'enverra <sup>ici</sup> jeudi  
21 oct, son cante maître M<sup>r</sup>  
Villard rue de Prouy où je  
me rendrai vendredi, pour  
enlever les 35 esquisses dont  
vous avez la liste, et cataloguer  
les dessins, dont je  
vous enverrai la nomenclature  
exacte pour que vous puissiez  
la vérifier à l'arrivée. —

J'ai ajouté dans l'essai  
de la Matte, un grand  
dessin au 3 crayons de l'  
Abdication de Charles-Quint  
1<sup>er</sup> projet, différent un peu  
du tableau, j'ai oublié de  
vous le montrer, et une  
gravure intéressante p<sup>r</sup> le  
Musée du Jugement dernier  
de Michel-Ange, auquel mon  
père attachait beaucoup de prix.  
Je crois que le chiffre de cent  
mille francs pour l'assurance  
globale de la collection est  
de beaucoup trop faible; il  
est à peine suffisant pour  
les 4 portraits d'enfant, et  
le petit tableau de 1886. — Les  
25 esquisses et les nombreux  
dessins devraient être assurés  
au minimum trois cent mille  
francs. — Dieu veuille que rien  
de fâcheux ne survienne à ces

(L.)

Cy's de Motte-Thoury

de THOURY-FERROTIES

(SEINE & MARNE)

oeuvres. Je me serai rassurée  
que lorsque je les aurai  
entre vos mains au Musée  
à l'abri de tout risques. -

Je vous demande, cher  
Monsieur, de vouloir bien  
recommander encore à  
M. Chevre de prendre  
grand soin de cet envoi,  
de faire les démarches  
nécessaires pour que rien  
ne soit arrêté, ni ouvert,  
à la Douane française, et  
qu'aucune lettre ne soit  
ouverte en cours de route,  
en France ni en Belgique  
avant d'arriver à destination.

Je vous écrirai de Paris  
dès que tout aura été  
enlevé de mon appartement,  
et remis à M<sup>re</sup> Chenu,  
qui devra m'en donner  
un reçu détaillé, veuillez  
l'en prévenir. -

Je vous félicite d'avoir  
pu revoir Venise et ses  
trésors d'Art, par le beau  
temps dont nous jouissons.  
On sera plai le Vénitien  
que la Belgique offre à  
la nation Italienne. -

Recevez, Cher Monsieur,  
l'expression de mes sentiments  
très distingués

A. Bucheron Gallait

# EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

services à la clientèle

restitués à la clientèle, sans qu'il y ait de frais de port



PARIS, le 8 Octobre 1920

## CHENUÉ

EMBALLEUR

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TELEPHONE WAGRAM 03-11

TELEGRAMMES: CHENUTER

5, Rue de la Terrasse (XVII<sup>e</sup>)

Monsieur FIERENS GEVAER

Conservateur en Chef

du Musée Royal des

Beaux-Arts de Belgique

99, rue Souveraine

BRUXELLES (Belgique)

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 24 Septembre,

J'ai l'honneur de vous informer que je me suis

mis en rapport avec Madame BUCHERON GALLAIT que j'ai été voir à son Château de la MOTHE à THOURY-FERROTTE (Seine-et-Marne)

J'ai pris les dimensions des tableaux et je me propose de les faire enlever par wagon-auto dès que Madame BUCHERON GALLAIT sera en possession d'un document du Ministère des Beaux-Arts belge attestant l'acceptation du don.

Cette dame doit vous écrire au sujet d'une gravure de Michel Ange et d'un dessin "Abdication de Charles Quint"

ainsi que d'un buste terre cuite par Carrier Belleuse, qu'elle a l'intention d'ajouter au don des 10 tableaux qu'elle vous a montrés lors de votre visite à THOURY.

J'ai pris rendez-vous rue de Prony Lundi prochain afin de me rendre compte de l'importance des tableaux et dessins à prendre à cet endroit.

Je crois devoir vous informer qu'en raison de la nouvelle

T.S.V.P.

Digne correspondance

loi sur l'exportation des objets d'art toutes les oeuvres de peintres decédés il y a plus de 20 ans, doivent acquitter des droits de sortie qui sont :

- de 15 % de la valeur jusqu'à 5.000<sup>f</sup>
- 20 % pour la valeur comprise entre 5.000 et 20.000<sup>f</sup>
- 25 % au dessus de 20.000<sup>f</sup>

Chaque expédition doit être accompagnée d'une facture authentifiée par un magistrat ou officier ministériel et de plus le Ministère des Beaux-Arts conserve les droits de se réserver les oeuvres offrant un intérêt national d'art ou d'histoire.

Madame BUCHERON GALLAIT n'exercant pas un commerce, je crois qu'il serait bon que vous fassiez une démarche auprès de Monsieur Paul LEON, Directeur des Beaux-Arts, 3 rue de Valois à Paris par l'intermédiaire du Consulat Belge afin d'obtenir l'autorisation d'exportation en franchise des droits de sortie. Peut-être même une démarche à la Direction Générale des Douanes (Ministère des Finances) sera nécessaire en second lieu pour obtenir la franchise des droits de sortie, les attestations du Ministère des Beaux-Arts restant limitées à la question artistique.

plus exprimées.

Cette démarche ne devra être faite que lorsque je vous aurai transmis la liste exacte des oeuvres que Madame BUCHERON GALLAIT voudra bien faire don au Musée Royal.

Je vous ferai parvenir cette liste dès que les oeuvres seront en ma possession.

Entièrement dévoué à vos ordres,

Veillez agréer, Monsieur, toutes mes salutations

*[Signature]*

II octobre

0

Monsieur,

Madame Bucheron-Gallait nous fait part de la visite que lui a faite votre représentant Mr Villard, en vue du transport à Bruxelles des œuvres dont elle a fait don à notre Musée. Elle aurait, écrit-elle, marqué sa préférence pour un transport par camion automobile. Elle dit également que vous vous occupez de remplir les formalités douanières françaises, tout en nous demandant d'écrire à l'Ambassadeur de Belgique à Paris. De plus, elle pense que la valeur de 100.000 francs indiquée pour l'assurance est insuffisante, et elle s'informe de la valeur très approximative des tableaux.

Je me permets, en l'absence de Mr Pierens-Devaert, conservateur en chef, de vous écrire. Je vois, par la lettre qu'il vous a adressée le 24 septembre, qu'il vous demandait de le tenir au courant de cette affaire de transport. Je ne sais quelles sont les instructions qu'il vous aurait laissées lors de son entretien avec vous. Veuillez donc, suivant son désir, nous faire part des dispositions que vous prendrez, surtout s'il en était qui ne seraient pas conformes à ce qui a été convenu entre vous deux.

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments très distingués.

Le Secrétaire,

A Monsieur CHEPUE,  
5 rue de la Terrasse,  
PARIS.

1  
G. H. & Co. Montreuil-Thoury

MONTREUIL-THOURY (SEINE-ET-MARNE)

Vendredi 8 Octobre 1920

Montreuil,

J'ai eu ce matin la  
visite de M<sup>r</sup>. Villard  
représentant de M<sup>r</sup>. Chenu  
il a pris les mesures  
des tableaux; et je viens  
de recevoir la lettre de  
M<sup>r</sup>. Destree, ministre  
des Beaux-Arts m'  
annonçant l'acceptation  
à l'unanimité des

membres de la Commission  
des Beaux arts, de la  
Donation que je fais  
au Musée Royal, et  
on 'énumérant les portraits de Michel-Ange, auquel  
que vous lui avez désigné mon père attachait un  
c'est à dire, le portrait  
de M<sup>lle</sup> Simone Bucheron  
enfant, celui de la C<sup>te</sup> de  
Wissocq enfant, celui de  
Louis Faider enfant,  
le vieux enfant avec  
chapeau de paille et la  
dernière œuvre de M<sup>r</sup> Gallat  
en 1886 (jeune femme et enfant)

J'ai ap<sup>orté</sup> un grand  
dessin au 3 crayons,  
première composition de  
l'Abdicacion de Charles  
Quint, et une gravure  
ancienne du Jugement  
dernier de la Chapelle Sixtine  
des portraits de Michel-Ange, auquel  
mon père attachait un  
grand prix et qui trouvera  
sa place dans la collection  
des gravures du Musée.  
M<sup>r</sup> Villard ira voir lundi  
les tableaux de la rue de  
Pérou, et les dessins.  
Nous avons parlé du mode  
de transport et je préférerais  
celui de Camion automobile

qui en supprimant  
les emballages et les  
transbordements fréquents  
diminueraient les risques  
que pourraient causer  
les tableaux, - Quant  
aux formalités douanières  
françaises exigées la  
maison Chemin on s'en  
passera en temps utile,  
mais il serait bon que  
vous adressiez à l'Ambassa-  
sdeur de Belgique à Paris  
le baron de Gaiffier, une  
demande en franchise par  
la frontière belge.  
Quant à l'assurance, le  
prix de 100.000 francs que  
vous me citez, est insuffisant

(2)  
je vais m'infatiguer  
de la valeur très  
approximative encore  
et vous en ferai part.

Recevez, Monsieur,  
l'assurance de mes  
sentiments distingués  
A Bucheron Gallat

---

8 octobre

0

Madame,

En l'absence de M. le Conservateur en chef, nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 courant. Nous supposons que vous êtes actuellement en possession de la lettre que vous a adressée à la date du 4 courant, M. le Ministre des Sciences et des Arts, lettre dont nous avons reçu copie et qui a dû croiser la vôtre.

Veillez bien agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très respectueux et vivement reconnaissants.

Le Secrétaire,

A Madame Bucheron-Gallait,  
Château de la Motte-Thoury,  
par Thoury-Ferrottes.  
(Seine et Marne)

Ch. F. de la Motte & Co

PAR THOMAS FERROTTE

(Seine-et-Marne)

Mardi 5 Octobre 1920

Monsieur,

J'attends encore la  
lettre du Ministre,  
pour demander à M<sup>r</sup>  
Chevre de venir à La  
Motte, et un mot de  
vous me disant très  
sincèrement si je dois  
vous envoyer tous mes  
portraits de La Motte?

Tâchez d'activer la  
envoi de la lettre de

W. Destree, car la saison  
s'avance, je ne resterai  
plus qu'à la campagne.

Excusez-moi de venir  
ainsi vous occuper de  
mes affaires, mais cette  
question me tient si  
fort à cœur. J'ai hâte  
de savoir ma Collection  
arrivée intacte à Bruxelles  
en sécurité entre vos mains.

Recevez, Monsieur,  
l'assurance de mes  
sentiments très distingués

A. Bucheron Gallait

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 410.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

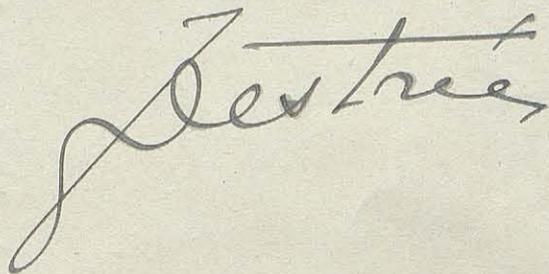
*Bruxelles, le* 4 octobre 1920.

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai reçu le rapport que vous avez bien voulu m'adresser sur la mission dont vous vous êtes acquitté auprès de Mme Bucheron Gallait et j'en ai pris connaissance avec intérêt. Me ralliant à votre avis, j'ai adressé à Mme Bucheron, la lettre dont vous trouverez, ci-jointe, la copie.

Je vous prie de prendre toutes les mesures d'exécution utiles.

LE MINISTRE,



A Monsieur le Conservateur en Chef,

Monsieur Fierens-Gevaert, Conservateur  
du Musée des Beaux-Arts,

BRUXELLES.

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 410

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 4 octobre 1910

Madame,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 22 juin 1920, par laquelle je m'empressais de vous remercier des intentions que vous marquiez de faire à l'Etat belge, pour le Musée Royal des Beaux-Arts, dons des portraits et esquisses de votre illustre père, demeurés en votre possession.

Depuis lors, j'ai pu m'assurer, conformément au règlement du Musée, de l'adhésion de la Commission directrice et administrative qui, à l'unanimité, s'est montrée favorable à l'acceptation de cette importante donation et a souscrit à la condition, stipulée par vous, que les oeuvres données fussent réunies dans une même salle bien éclairée, pour n'être jamais dispersées.

Mr le Conservateur en chef du Musée a été chargé de se rendre chez vous à Paris et au Château de La Motte, dès qu'il lui serait possible, à l'effet d'examiner avec vous la meilleure façon de donner suite à vos intentions généreuses.

Je viens d'être mis en possession de son rapport sur cette mission. Me ralliant à son avis, je vous prie de bien vouloir remettre à la Maison Chene les esquisses et dessins de la rue de Prony (trente-cinq numéros), et les portraits suivants du château de La Motte: Simone Bucheron, enfant, la Comtesse de Wissocq, enfant, Louis Falder, enfant, Madame Bucheron Gallait, enfant, avec chapeau de paille, jeune femme et enfant, dernière oeuvre de Gallait, peinte en 1886.

Tous ces ouvrages, au nombre de quarante, sont acceptés et seront exposés conformément à vos vues.

Je remplis un agréable devoir en vous adressant, au nom du Gouvernement Belge, mes remerciements pour cette libéralité, qui demeurera un témoignage éclatant et perpétuel de votre piété filiale et de votre patriotisme. Elle contribuera, d'autre part, à rehausser encore, dans notre Musée national, la gloire de votre père, et transmettra aux générations futures un ensemble d'oeuvres qui, réunies à celles du peintre de l'Abbaton de Charles-Quint, déjà rassemblées au Musée de Bruxelles, permettront de juger mieux la place qu'il a occupée dans notre école, au premier rang.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE,

(s) J. Destrée.

A Madame Bucheron Gallait,

3276

Ch. de la Motte-Thoury

PAR THOURY-FERROTTES

(SEINE-ET-OISE)

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre  
1920

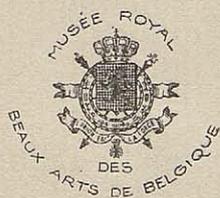
Monsieur,

Aussitôt que j'aurai  
reçu la lettre du  
Ministre que vous m'  
annoncez, j'écrirai à  
M<sup>re</sup> Chenu, rue de la Terrasse  
pour m'entendre avec  
lui, pour l'enlèvement  
des tableaux à la Campagne  
et à Paris.

Je vois que vous  
désirez recevoir tous

Les portraits de La Motte je vous les enverrais  
avec la pensée de pouvoir avec la certitude que  
placer, ceux de moindre valeur, qui ne sont pas  
encore définitivement acceptés, de mon Père. -  
et que vous mettiez en dehors de la collection  
des 4 portraits d'enfant et des tableaux de Paris  
que je désire voir réunis? Dans ce cas,  
Ais-je bien compris votre idée? Dans ce cas,  
ayant toute confiance dans votre expérience,  
et votre jugement éclairé

je vous les enverrais  
avec la certitude que  
vous ferez pour le mieux  
pour la mémoire artistique  
de mon Père. -  
Vous me ferez savoir  
ce qui sera décidé. -  
Je vous remercie encore,  
Monsieur, de recorder  
de toute votre autorité  
la réalisation de mon  
désir de voir finis dans  
ma chère Patrie et dans  
le Musée Royal de Bruxelles  
cette collection d'œuvres de  
Monsieur Gallait,  
Recevez, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués  
A. Bucheron Gallait



CABINET  
DU CONSERVATEUR EN CHEF

Bruxelles, le 28 sept. 1920

Madame.

J'ai remis hier à M<sup>r</sup> le ministre un rapport sur ma mission à Thoury Ferrolles et à Paris.

Mes conclusions sont qu'il faut accepter tout le lot de la rue de Prigny et que dans l'intérêt de la mémoire de Gallait il vaudrait mieux ce qui concerne les œuvres conservées au Château de la Motte, ne montrer que les portraits suivants : M<sup>lle</sup> -

Simonne Bucheron enfant, la

Comtesse de Wissoix enfant, M<sup>r</sup> -

Louis Faider enfant, M<sup>r</sup> de

Bucheron. Gallait enfant, avec

chapeau de paille, Jeune femme

et enfant, peint en 1886. J'ai  
demandé au ministre de vous  
s'en occuper sans retard pour vous  
indiquer que ce portrait et  
tout le lot de la rue de Procy  
s'étaient acceptés et seraient  
exposés. Je lui ai demandé  
aussi d'insister pour que vous  
consentiez à envoyer le autre  
œuvre. Peut-être pourrions nous  
tout de même leur trouver  
une place à la passerelle du  
Remanagement propre au  
musée moderne. Je serais par-  
ticulièrement heureuse si finalle-  
ment il était possible de monter  
votre grand portrait en quai.  
Quant à une dépréciation  
quelconque je vois bien que'il  
ne faut point la redouter;  
~~mais~~ ~~il~~ ~~est~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~plus~~ ~~grande~~ ~~importance~~  
l'absence des œuvres de Gallait que

gros de déjà le musée <sup>est</sup> ~~est~~ ~~qui~~.  
considérable; ~~il~~ ~~ne~~ ~~peut~~ ~~pas~~  
~~être~~ ~~de~~ ~~ce~~ ~~genre~~ ~~et~~  
qu'elle ne soit à l'apport <sup>si intéressant</sup> ~~si intéressant~~ que  
vous amène votre qu'en'écrite'.  
Celle-ci doit être au-dessus de  
toute discussion. } et vous  
vous quel ~~travail~~ ~~peut~~ ~~être~~ ~~fait~~ ~~pour~~  
~~faire~~ ~~nos~~ ~~efforts~~ ~~pour~~  
~~réfuser~~ ~~la~~ ~~gloire~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~famille~~  
de l'abdication } l'espère  
que vous allez recevoir de  
nouvelles du ministre, -  
après quoi vous voudrez bien  
donner l'ordre à ~~la~~ ~~main~~,  
Cher de nous expédier votre  
beau don.

Je vous prie ma dame  
de croire à nos sentiments  
très respectueux et recon-  
naissants

Pierres. Gevaert

Bruxelles, le 27 septembre 1920.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission dont vous avez bien voulu me charger auprès de Madame Bucheron-Gallait, fille de l'auteur de l'Abdication de Charles-Quint.

Comme vous le savez, le don que Madame Bucheron-Gallait a décidé de faire au Musée de Bruxelles comprend deux lots : une série de portraits de famille conservés dans le château de La Motte à Thoury Ferrottes (Seine et Marne) et un important ensemble d'esquisses rassemblées rue de Froisy à Paris.

(Je joins à cette lettre la liste des œuvres constituant la totalité du don).

Je me suis rendu le samedi 18 septembre au château de La Motte, voyage qui de Paris prend toute une journée. Les portraits que j'y ai vus, à quatre ou cinq exceptions près, ne peuvent rivaliser avec ceux de Gallait que possède le Musée de Bruxelles. Le surlendemain lundi 20 septembre, j'ai passé l'après-midi dans l'appartement de Madame Bucheron-Gallait rue de Froisy pour l'examen des esquisses, aquarelles et dessins. Ce lot d'œuvres de petites dimensions, présente un vif intérêt. Les esquisses des œuvres célèbres : Le Serment de Vargas, la Lecture de la Sentence, Les Derniers honneurs, le Couronnement de Baudouin de Constantinople, etc. sont des spécimens remarquables de la peinture romantique pour la science de l'exécution, les effets de lumière, l'habileté de la composition. L'Intérieur de pêcheurs à Blankenberghe est un chef-d'œuvre de facture libre et de couleur lumineuse. La Vision de St Hubert (esquisse d'une œuvre non exécutée) offre également un caractère très original. Les petits portraits de la rue de Froisy ont tous une valeur documentaire et historique.

A Monsieur Jules DESTREE,  
Ministre des Sciences et des Arts,  
BRUXELLES.

J'ai dit à Madame Bucheron-Gallait notre désir de rendre justice à la mémoire trop décriée de Gallait. Ce don important pourrait nous en fournir l'occasion. Mais cette sorte de réhabilitation ou de mise au point ne peut être tentée qu'avec des éléments tout à fait sérieux. Je n'ai pas caché à la donatrice que si le lot de la rue de Proeny pouvait parfaitement servir notre dessein, il n'en était pas de même des portraits du château de La Motte dont quelques-uns pourraient au contraire le compromettre. J'ai été assez heureux pour faire comprendre à Madame Bucheron-Gallait (laquelle, vous le savez, mettait tout d'abord comme condition l'acceptation en bloc de son don) que certains de ces portraits devraient être écartés. Néanmoins comme je ne voulais point prendre personnellement la responsabilité d'un choix, j'avais demandé à la donatrice d'envoyer le tout à Bruxelles, point sur lequel nous paraissions également être tombés d'accord. Comme complément à cette partie artistique de ma mission, j'ai ensuite pris avec le directeur de la maison Chame (5 rue de la Terrasse, Paris) toutes les dispositions nécessaires pour l'assurance et le transport à Bruxelles des deux lots. Par déférence pour Madame Bucheron, j'avais demandé au dit directeur d'envoyer un représentant au château de La Motte pour connaître les convenances de la donatrice quant aux dates de l'enlèvement des oeuvres.

J'ai eu l'occasion, Monsieur le Ministre, de vous faire connaître verbalement ces détails de ma mission lors de notre entrevue de vendredi.

Je croyais tout arrangé sur ces bases. Mais je viens de recevoir une lettre de Madame Bucheron dont je vous transmets également copie. Elle dit en substance "qu'elle ne se dessaisira des tableaux qu'après avoir reçu avis de leur acceptation officielle et qu'elle n'enverra que les tableaux qui seront admis à coup sûr. Elle enverrait le tout, si contrairement à mes prévisions on acceptait la totalité". Nous n'aurons plus le moyen de faire ici un choix de commun accord; mais l'important est que Madame Bucheron donne suite à ses intentions généreuses tout en admettant nos réserves.

En conséquence, je vous prierais, Monsieur le Ministre, de

vouloir bien sans retard écrire à Madame Bucheron une lettre par laquelle, en la remerciant à nouveau, vous lui feriez connaître que vous vous ralliez à mes vues, et que vous la priez de remettre à la Maison Chenue, les esquisses et dessins de la rue de Proany (trente-cinq numéros) et les portraits suivants du château de la Motte Melle Simonne Bucheron enfant (1.50 X 1.15) la Comtesse de Wissoch enfant (1.50 X 1.15) Mr Louis Falder, enfant (1.50 X 1.15) Madame Bucheron-Gallait, enfant, avec chapeau de paille (1.00 X 0,80) Jeune femme et enfant, peint en 1886 (0.60 X 0.40). Il faudrait indiquer que toutes ces oeuvres sont acceptées et seront exposées.

En somme cela ne fait que cinq portraits écartés. Vous pourriez insister pour que Madame Bucheron-Gallait consente tout de ~~suite~~ <sup>même</sup> à les envoyer. Nous ne pouvons nous engager à les montrer; mais peut-être pourrions-nous leur trouver une place à la faveur du remaniement projeté au Musée Moderne.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire à mes sentiments très dévoués.

Château de la Motte  
Thoury-Ferrottes  
(Seine et Marne)

Vendredi, 24 septembre 1920.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du 23 septembre m'annonçant pour la semaine prochaine la visite d'un représentant de la maison Chenue. Je tiens à vous prévenir tout d'abord que je ne me dessaisirai des tableaux qu'après avoir reçu l'acceptation officielle du Ministre ou de la Commission des Beaux-Arts.

En tous cas, je ne vous enverrai d'ici que les tableaux que vous avez désignés comme supérieurs de facture et qui seront admis à coup sûr à figurer dans la salle projetée avec les esquisses de Paris, c'est-à-dire les trois portraits d'enfants et le Chapeau de paille.

Je ne veux pas, si les autres toiles étaient refusées, les exposer à une dépréciation qui affaiblirait la valeur du don que j'en ferais au Musée de Tournay. J'aime à croire que vous comprendrez les raisons qui me font agir et j'attends donc que vous me mettiez au courant des décisions qui seront prises par le Ministre et la Commission, après la communication de votre rapport.

Si, contrairement à vos prévisions, on acceptait la totalité des portraits qui sont à la Motte, il va sans dire que je vous les enverrais. D'après votre réponse et celle du Ministre, je m'entendrais avec le représentant de la Maison Chenue.

J'espère que vous voudrez bien m'écrire sans tarder et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

(e) A. Bucheron-allait.

COLLECTION D'ESQUISSES DE LOUIS GALLAIT APPARTENANT  
A SA FILLE, MADAME BUCHERON-GALLAIT.

N.B. Les mesures sont prises à l'extérieur des cadres.

Nos		MESURES DES CADRES.	
		HAUTEUR.	LARGEUR.
1	Les Mendiants	46	41
2	La Guerre	48	40
3	La Paix	48	40
4	Portrait de la Princesse de Croÿ	39	30
5	" de la Comtesse de Wissant	39	35
6	Intérieur de pêcheurs à Blankenberghe	35	40
7	Mme Louis Gallait et sa fille	41	36
8	Portrait de Mme Sandford	37	31
9	Vision de Saint Hubert	38	44
10	Mme Bucheron-Gallait, fillette.	45	36
11	Le Tasse dans sa prison	58	48
12	Mme Charles Faider-Gallait, enfant	45	36
13	Mr Frère Orban	35	29
14	Le Roi Léopold Ier	68	51
15	La Reine Louise-Marie	68	51
16	Le Roi Léopold II	45	34
17	La Reine Marie-Henriette	45	34
18	Étude d'arbre	38	34
19	Le Serment de Vargas devant le Duc d'Albe	70	85
20	Lecture de la Sentence aux Ctes d'Egmont et de Hornes	70	85
21	Derniers moments du Cte d'Egmont assisté de l'Evêque d'Ypres	72	80
22	Derniers honneurs rendus aux Ctes d'Egmont et de Hornes	66	82
23	L'oubli des douleurs	46	40
24	L'amour maternel	45	40
25	Bataille de Cassel	85	1,05
26	Couronnement de Baudouin de Constantinople 1er projet	58	65

Nos.		MESURES DES CADRES.	
		HAUTEUR.	LARGEUR.
27	Couronnement de Baudouin de Constantinople. 2e projet, exécuté.	63	84
28	Le Conseil des Troubles	73	85
29	Portrait du Général Lamoricière	47	40
30	Le Tasse visité par Montaigne	47	40
31	Stella, paysanne romaine	54	47
32	Bohémienne et enfants	44	40
33	Le Bonheur	48	40
34	Le Malheur	48	40
35	La Tentation	40	48

PORTRAITS ORIGINAUX.

Nos.		MESURES DES CADRES.	
		HAUTEUR	LARGEUR.
I	Madame Bucheron-Gallait, grisaille, sous verre	2,50	1,50
2	Mme Gallait, mère de l'artiste	1,50	1,00
3	Mme Louis Gallait	1,50	1,15
4	Mme Bucheron-Gallait et sa fille, Melle Simonne B.	1,50	1,15
5	Mme Charles Faider, née Marie Gallait	1,50	1,15
6	Melle Simonne Bucheron, enfant	1,50	1,15
7	La Comtesse de Wissocq, née Juliette Faider, enfant	1,50	1,15
8	Mr Louis Faider, petit-fils de l'artiste, enfant	1,50	1,15
9	Mr Jules Bucheron, gendre de l'artiste	1,00	0,80
10	Mme Bucheron-Gallait, enfant, avec chapeau de paille.	1,00	0,80
II	Jeune femme et enfant - dernière oeuvre originale, dernier coup de pinceau de l'artiste, peint en 1886	60	40

Nos.		MESURES DES CADRES.	
		HAUTEUR.	LARGEUR.
12	Paysage. Vue de la réserve à Nice	30	50
13	Projet de plafond. Panneau rond	70	70



Château de la Motte  
Thoury-Ferrottes  
(Seine & Marne)

Je  
Vendredi, 24 Septembre 1810

Monsieur,

Je viens de recevoir  
votre lettre du 23 Septembre  
m'annonçant pour la semaine  
prochaine la visite d'un  
représentant de la maison Chemin  
Je tiens à vous prévenir tout  
d'abord que je ne me dessaisirai  
des tableaux qu'après avoir  
eue l'acceptation officielle  
du Ministre ou de la  
Commission des Beaux-Arts.

En tous cas, je ne vous enverrai  
d'ici que les tableaux que vous  
avez désignés comme supérieurs  
de facture et qui seront admis  
à coup sûr à figurer dans la  
salle projetée avec les esquisses  
de Paris, c'est-à-dire les trois  
portraits d'enfants et le  
Chapeau de paille.

Je ne veux pas, si les  
autres toiles étaient refusées,  
les exposer à une dépréciation  
qui affaiblirait la valeur du  
don que j'en ferais au Musée  
de Courmayeur. J'aime à croire  
que vous comprendrez les  
raisons qui me font agir

et j'attends donc que vous me  
mettiez au courant des décisions  
qui seront prises par le Ministre  
et la Commission, après la  
communication de votre  
rapport.

Si, contrairement à  
vos prévisions, on acceptait  
la totalité des portraits qui  
sont à la Motte, il va sans  
dire que je vous les enver-  
rais. D'après votre réponse  
et celle du Ministre, je  
m'entendrais avec le  
représentant de la maison  
Oheim. J'espère que vous

2  
voudrez bien m'écrire  
sans tarder et veuillez  
recevoir, Monsieur,  
l'expression de mes  
sentiments très distingués.

A. Bucheron Gallait

---

24 septembre 0

Monsieur,

Comme suite à notre récent entretien, j'ai l'avantage de vous faire connaître que vous pouvez procéder au transport à Bruxelles des œuvres constituant le don à notre Musée, de Mme Bucheron-Gallait. Comme convenu, veuillez d'abord envoyer un représentant au Château de La Motte (Thoury Ferrotte. Seine et Marne) pour constater l'importance des tableaux qui se trouvent à cet endroit et prendre les dispositions nécessaires avec Madame Bucheron, que vous voudrez bien prévenir de cette visite. Vous pourrez assurer le tout (le lot du château et celui de la rue de Prony pour la somme de 100.000 francs (cent mille) à trois du mille. Veuillez me tenir au courant de cette affaire et croyez, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Conservateur en chef.

A Monsieur CHENUÉ,  
5 rue de la Ferrasse,  
PARIS.

La Motte, 19 Septembre 1920.

Monsieur,

Je vous envoie, comme vous me l'avez demandé, une nouvelle liste des esquisses et portraits de L. Gallait appartenant à M<sup>me</sup> Bucheron. Je n'y ai pas inscrit les dimensions des toiles; si vous désirez les connaître, veuillez me faire signe.

J'espère que votre visite rue de Trony vous aura laissé une meilleure impression (quant aux <sup>tableaux</sup> ~~toiles~~) que celle emportée de la Motte.

Veuillez agréer, Monsieur

L'assurance de ma considération  
très distinguée

M. Coeurachy

Esquisses de L. Gallait  
(à Paris)

1. Les Mendicants
2. La Guerre
3. La Paix
4. Princesse de Croÿ
5. Comtesse de Hissocoÿ
6. Intérieur de pêcheurs à Blankenberghe
7. M<sup>me</sup> Louis Gallait et sa fille
8. M<sup>me</sup> Sandford
9. Prison de S. Hubert
10. M<sup>me</sup> A. Poucheron. Gallait, fillette
11. Le Casse dans la prison
12. M<sup>me</sup> Ch. Faider. Gallait, enfant
13. M<sup>r</sup> Frère - Orban
14. Le roi Léopold I<sup>er</sup>
15. La reine Louise. Marie
16. Le roi Léopold II
17. La reine Marie. Henriette
18. Étude d'arbre
19. Le Serment de Fargas
20. Lecture de la Sentence aux comtes  
d'Esbaumont et de Hornes.

22. Derniers honneurs rendus aux  
Comtes d'Égmont et de Hornes
21. Derniers moments du comte d'Égmont  
assisté de l'évêque d'Ypres
23. L'oubli des douleurs
24. L'amour maternel
25. Bataille de Cassel
26. Couronnement de Baudouin  
Constantinople - 1<sup>er</sup> projet -
27. idem - 2<sup>e</sup> projet, exécuté
28. Le Conseil des Troubles
29. Général Lamoricière
30. Le Caste visité par Montaigne
31. Stella, paysanne romaine
32. Bohémienne et enfants
33. Le Bonheur
34. Le Malheur
35. La Tentation

## Portraits

(au château de la Motte)

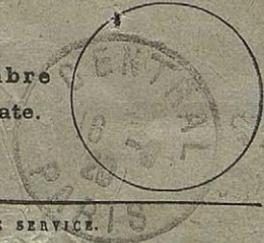
1. M<sup>me</sup> Bucheron. Gallait. grisaille, sous verre.
2. M<sup>me</sup> Gallait, mère de l'artiste
3. M<sup>me</sup> L. Gallait
4. M<sup>me</sup> Bucheron. Gallait et sa fille
5. M<sup>me</sup> Ch. Faider. Gallait
6. M<sup>lle</sup> Simonne Bucheron, enfant
7. M<sup>me</sup> de Wissocq, nie Juliette Faider, enfant
8. M<sup>r</sup> Louis Faider, enfant
9. M<sup>r</sup> Jules Bucheron
10. M<sup>me</sup> Bucheron. Gallait enfant avec  
chapeau de paille
11. Jeune femme et enfant - dernière  
œuvre originale - peint en 1886
12. Paysage. Vue de la Réserve à Mici
13. Projet de plafond - panneau rond.

Indications de service.

q  
ta  
i  
indL'É  
télégra

Monsieur Siereus Gerant  
 Hotel Courvois  
 Place Courvois 44

N°.....

Timbre  
à date.

ORIGINE.

LE PORT EST GRATUIT  
lorsqu'il estle facteur doit délivrer un récépissé à l'ou  
de recouvrer une taxe.

À D A IIRER

MENTIONS DE SERVICE.

Choury forats

2<sup>o</sup>4 = 43 = 16 = 10. 5

Remercie lettre recue ce matin vous attends  
 samedi ici à la motte prenez train 2 heures  
 matin trouverez auto gare montereau je serai  
 lundi à Paris pour vous recevoir à  
 10 heures rue prony - Bucheron Gallait

27

THE W. & A. WHITE THOUURY

111, THOUURY-BELROTTES

(SEINE & MARNE)

Vendredi 16 Sept: 1920

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre ce matin seulement et vous ai aussitôt télégraphié, pour vous répondre plus rapidement, quels jours je serais libre de vous recevoir, à La Mathe et à Paris.

Je serai charmée de vous recevoir ici, samedi matin comme je vous l'indiquais en prenant le train de 8<sup>h</sup>

gare de Lyon vous serez  
à 10<sup>h</sup> à Montereau, où  
vous trouverez une auto  
qui vous amènera en  
20 minutes à La Motte,  
où j'aurai le plaisir de  
vous offrir à déjeuner,  
et pour le retour, le petit  
chemin de fer vicinal de  
4<sup>h</sup>  $\frac{1}{2}$  vous conduira à la  
gare de Montereau où le  
train P. L. M. pour Paris  
part à 5<sup>h</sup> 30<sup>mn</sup>. et est à 7<sup>h</sup> 40  
à Paris. -

Je souhaite que le temps

vous favorise pour cette  
excursion à la campagne  
et que, le soleil éclaire  
les tableaux que vous venez  
voir, je vous remercie  
de n'avoir pas tardé à  
revenir en France, donner  
suite à mes projets que  
vous avez accueillis avec  
tant de bienveillance, ce  
qui me donne l'espoir de  
les voir se réaliser bientôt.

Recevez, Monsieur, l'assurance  
de mes sentiments distingués

A Bucheron Gallait



Château de la Motte  
Choury-Ferrottes  
(Seine & Marne)

Vendredi, 3 Septembre 1720

Monsieur,

J'ai appris avec  
grande satisfaction par  
votre lettre que vous aviez  
été désigné par le Ministre  
pour venir voir les portraits  
et les esquisses que je destine  
au Musée royal de Bruxelles

Je vous demande  
de vouloir bien modifier vos  
projets de visite, c'est à dire

de venir d'abord à la Motte  
le lundi 6. et le lendemain  
rue de Trony 55 à Paris.

Je suppose que ce changement  
ne peut vous déranger en rien  
puisque vous me consacriez  
ces deux journées.

Vous pourriez prendre  
lundi 6 à la Gare de Lyon  
à 8 h 10 du matin le train  
pour Montereau, où vous arri-  
veriez à 10 h 40. J'ai commandé  
une auto qui vous attendra  
à la gare en mon nom et vous  
amènera à la Motte, où j'aurai  
le plaisir de vous offrir à

déjeuner

Pour le retour, vous pouvez prendre  
à la porte du parc le chemin  
de fer départemental de 16 h 24  
Il vous amènera à Montereau  
à 17 h 1 en correspondance  
avec le train de 17 h 40 et  
vous arriverez à Paris à 20 h 5

Je serai moi-même à  
Paris le lendemain mardi 7  
et vous attendrai donc rue  
de Trony à 2 heures.

Recevez, Monsieur,  
l'expression de mes sentiments  
très distingués

A. Bucheron-Galland



CABINET DU MINISTRE  
KABINET VAN DEN MINISTER

Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de vous exprimer toute ma  
satisfaction de vos dispositions  
pour l'Exposition Van Eyck Douce.

J'ai l'honneur de vous à prendre le long  
que vous désirez.

S'il est en votre honneur  
l'employé partie le long à  
l'examen des œuvres que vous  
offrez madame Bucheron Gallait

f'en serais fort aise. Donnez  
les, parous au Ministere prendre  
les renseignements.

Bien a vous,

Leston

M. Fureno Gavart

MINISTÈRE



DES

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

DES BEAUX ARTS

Mon cher Tierrens

Vous apprendrez sans doute  
avec intérêt que M. Verhaud  
est chargé d'aller en mission  
à Paris et au château de la  
motte régler avec M<sup>me</sup>.

Bucheron les conditions de  
son don.

On aurait pu croire que  
le Conservateur du Musée, ou celui  
des fonctionnaires des Beaux-Arts  
qui fait partie de la Commission

du Musée Moderne, auraient pu  
paraître - à divers titres -  
mieux qualifiés ... !

M. Verbaud va partir ici :  
surtout ... pour huit jours !

Bien à vous

P. Cambotte

3 Août 1920.

5245.

28 juillet 0

Monsieur le Ministre,

Par votre dépêche N° 410, du 12 juillet courant, Adm. des Beaux-Arts, vous nous avez fait savoir que Mme Bucheron, fille du peintre Louis Gallait, désire faire don au Musée de Bruxelles des portraits et esquisses de son père qui sont en sa possession. Cette libéralité est soumise à la condition que ces œuvres soient réunies dans une même salle bien éclairée et que cet ensemble ne soit plus jamais dispersé.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la section d'art moderne, en sa séance de lundi 26 juillet a examiné cette proposition. Elle est disposée à l'accepter et elle a exprimé le vœu de voir confier au Conservateur en chef la mission de régler à Paris avec Madame Bucheron les modalités de cette donation.

Le Conservateur en chef,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

3 rue Beyaert,

BRUXELLES.



Paris, 2 Août 1920.  
55. Rue de Troisy - Vg.

Monsieur,

Je vous écris à la demande  
de Madame Bucheron. Gallait pour  
vous faire savoir qu'à partir de jeudi  
prochain 5 Août, elle s'établira à  
la campagne. Sa nouvelle adresse  
sera donc : Château de la Motte  
Choury. Terrottes  
Seine et Marne.

Madame Bucheron vous serait  
très reconnaissante si vous vouliez  
bien la tenir au courant des décisions  
que prendra la Commission des Beaux  
Arts au sujet de la donation qu'elle

Se propose de faire au Musée de Bruxelles  
Dans le cas où un fonctionnaire serait  
envoyé à Paris pour s'entendre avec  
Madame Bucheron, elle aimerait à  
être prévenue quelques jours d'avance  
pour qu'elle puisse envoyer à Paris  
quelqu'un pour ouvrir l'appartement  
d'abord, et donner des indications  
pour gagner la Nocturne ensuite.

Je compte sur votre sym-  
-pathique obligeance et vous prie  
d'agréer, Monsieur, l'assurance de  
ma considération la plus distinguée

M. Coenraet

23 juin

0

Madame,

Je suis très touché des sentiments qui vous animent à l'égard du Musée, - ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exprimer déjà jadis. Je ferai tout mon possible pour assurer une belle place aux œuvres de votre illustre père et suis disposé, comme Monsieur Cardon, à composer de ces œuvres, un ensemble spécial. J'espère que mes vues seront partagées par la Commission directrice et par Monsieur le Ministre. Je tiens encore à vous remercier bien vivement. Notre pays doit à la mémoire de Gallait de le glorifier en toute circonstance. Nous allons nous occuper d'étudier un nouvel arrangement de notre Musée Moderne, Ce sera une occasion propice pour réaliser votre désir et il serait donc utile que nous sachions sans trop de retard, quelles œuvres vous seriez disposé à nous donner.

Veillez agréer, Madame, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame Bucheron-Gallait,  
55, rue de Trony,  
Paris (XVII<sup>e</sup>)

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 410.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Bruxelles, le 12 juillet 1920.

Messieurs,

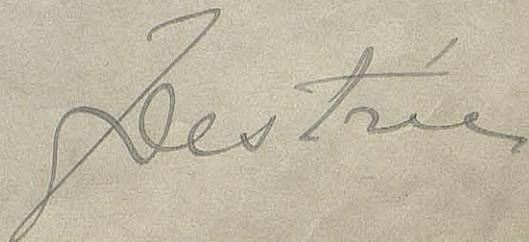
Madame Bucheron, fille du peintre Louis Gallait, désire faire don au Musée de Bruxelles des portraits et esquisses de son père qui sont en sa possession. Madame Bucheron met une condition à cette libéralité, celle de voir ces oeuvres réunies dans une même salle bien éclairée, et que cet ensemble ne soit plus jamais dispersé.

Madame Bucheron désirait faire ce don à l'Etat Belge quand la guerre a éclaté; maintenant qu'elle se sent âgée et malade elle a grande hâte de le régulariser. Les oeuvres en question sont à Paris et au château de la Motte (France). On dit que parmi les portraits des membres de la famille de l'artiste et les études d'après nature appartenant à Madame Bucheron se trouvent les meilleurs morceaux de Gallait.

Je prie la Commission du Musée Moderne de décider sans retard si, en principe, elle peut acquiescer au désir de Mme Bucheron. Je chargerai ensuite un fonctionnaire de l'Administration des Beaux-Arts de se rendre à Paris et au Château de la Motte afin de régler avec Mme Bucheron, comme je lui ai déjà annoncé, les modalités de cette donation.

Le Ministre,

A la Commission directrice  
du Musée Royal des Beaux-Arts  
Section Moderne  
( M. H. Fierens-Gevaert  
Conservateur en chef  
9, place du Musée  
BRUXELLES. )



55, RUE DE PRONY, PARIS (XVII<sup>e</sup>)

1  
Jeudi 2 juillet 1920

Monsieur,

Je suis très touchée  
de la chaleureuse sym-  
-pathie que vous m'  
exprimez dans votre lettre  
pour mon projet de donation  
et je me doute pas qu'avec  
votre entente des choses  
artistiques vous ne meniez  
à bien la réalisation  
de cette Salle Gallait  
dont vous entrevoyez  
l'organisation possible  
et opportune au moment

de l'agrandissement ou  
mutée de l'Etat.

Le Ministre m'a écrit  
une lettre autographe favo-  
rable à mon projet, j'espère  
donc que vous trouverez la  
Commission Directrice du  
Musée Royal, animé des  
mêmes sentiments que  
son Président et que son  
Conservateur en chef, ce  
qui permettrait une réalisation  
prompte et une installation  
prochaine et réussie de  
cette collection, dans les  
conditions les plus favorables

d'éclairage et de placement  
Je suis bien désireuse  
de savoir la décision de  
la Commission et l'acceptation de  
ma donation avec la condi-  
tion que j'y ai mis de  
exposer les tableaux dans  
une salle du Musée de l'Etat  
à Bruxelles, bien éclairés,  
tous réunis avec l'engage-  
ment de les y garder  
sans les disperser.

Il me tarde que l'  
exécution du projet se fasse.  
Le Ministre m'annonce  
la visite d'un fonctionnaire

des Beaux-Arts, M<sup>r</sup>  
Cardan et Juans, M<sup>r</sup> de  
suz certainement consultés  
Pecqueur, M<sup>r</sup> de  
l'expression de mes  
sentiments très distingués  
A. Bucheron Gallait

---

# Conseil supérieur des Beaux-Arts

N<sup>o</sup> .....

Bruxelles, le 28 juin 1920

Annexe

Mademoiselle

Je vous remercie de votre communication.

Il me semble que le don est tout à fait

d'un porteur et <sup>vous</sup> ~~vous~~ avons le devoir d'être

fort reconnaissants à M<sup>lle</sup> Dame Bucheron.

Gallaxie. — Le ministre est parti pour

Prague. Je le verrai aussitôt qu'il sera

revenu. D'autre part je saisirai prochainement

la Commission des Mécènes des instituteurs de

Madame Bucheron et lui demanderai de

désigner un délégué.

Croyez Mademoiselle à mes sentiments

les plus distingués

Mademoiselle M. Coenraets } P.  
10 rue de l'Ermitage

Bruxelles

Bruxelles

Bruxelles, 25 juin 1920.  
10. Rue de l'Écuillage

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la liste des esquisses et portraits que M<sup>me</sup> Bucheron compte donner au Musée royal de Bruxelles. Bien que je les connusse tous, je vous avoue que j'ai été étonnée de voir qu'il y en avait tant. M<sup>me</sup> Bucheron ne m'a pas envoyé la liste des dessins et, à ce sujet, je vous copie le passage de la lettre: "Je n'ai pas encore la liste des dessins et aquarelles, mais c'est à voir avec Monsieur Fiérens-Seraert, si c'est lui qui vient me voir à Paris, ce qui serait à désirer."

Tous constater donc, Monsieur, qu'il  
ne sera pas difficile d'amener  
M<sup>me</sup> Ducheron à suivre vos conseils  
et à adopter votre projet quant à  
l'organisation de la Salle Gallait.  
Ne pourriez-vous, la liste ci-jointe  
en main, obtenir du ministre  
l'autorisation 1<sup>o</sup> d'accepter ce  
don magnifique, 2<sup>o</sup> d'aller vous-  
même à Paris pour en conférer  
avec Madame Ducheron?

Je vous serais très  
reconnaissante si vous vouliez  
me tenir au courant de ce qui  
sera décidé et de m'avertir du  
jour où le représentant du  
gouvernement (et j'espère que ce  
sera vous) partira pour Paris.  
Comme il s'agira d'aller aussi  
à la campagne, en Seine et

Marne, pour voir les tableaux qui  
se trouvent au château de la Motte,  
propriété de M<sup>me</sup> Ducheron, je veux  
être prête à servir de guide pour  
éviter cette peine à ma chère vieille  
amie: je partirai donc pour Paris  
au premier avertissement.

Je vous remercie très  
sincèrement de votre sympathie  
pour le projet de Madame Ducheron  
et vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'assurance de toute ma  
considération

M. Coewaez

Monsieur,

J'ai appris avec un  
vrai plaisir par  
Monsieur Cardon, combien  
vous êtes sympathique  
à la réalisation d'un  
projet déjà ancien et  
dont vous avez eu connais-  
sance il y a une dizaine  
d'années; celui que j'ai  
formé de faire don au  
Musée Royal de l'Etat à  
Bruxelles des portraits  
et esquisses de mon père,  
Monsieur Louis Gallait,  
actuellement en ma possession

Ce projet, que les circonstances  
m'ont forcé d'ajourner  
je le reprends aujourd'hui  
et je viens faire appel,  
Monsieur, à votre bienveillante  
et intelligente collaboration  
pour la mise en oeuvre  
prompte et parfaite.

Je sais, toujours par  
M<sup>r</sup>. Cardon, que le Musée  
moderne va être prochainement  
agrandi; ce serait  
dans le moment favorable  
pour installer dans une  
même salle, très bien éclairée  
les œuvres de M<sup>r</sup>. Gallait  
dont je ne puis disposer en  
faveur du Musée.

Je mande ais que cette  
installation soit promptement  
exécutée, parce que  
je suis âgée et puis disparaître  
se donnerait  
alors en legs, et occasionnerait  
à l'Etat Belge des frais  
de mise inutiles et coûteux.

De plus, ce me serait une  
grande joie de voir réunies  
le plus tôt possible au  
Musée de Bruxelles, ces  
œuvres dont je me sépare  
par amour pour ma chère  
et noble patrie, la Belgique  
et par respect pour la  
réputation et le souvenir  
de mon vénéré père.

Je compte donc sur

voire aide, Monsieur,  
et dans l'espoir que vous  
me l'accorderiez entière  
Je vous prie de recevoir  
l'expression de mes  
sentiments les plus  
distingués

A. Bucheron Gallia

---

Paris ce 16 juin 1920.

DE

## Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° .....

ANNEXE

Madame

*Mimule*

Prière de rappeler, dans la réponse, la date  
et le numéro de la présente.

C'est avec le plus vif sentiment de gratitude que notre Collège a pris connaissance de votre lettre du 27 juillet; les événements ont malheureusement empêché la Commission directrice d'y répondre plus tôt.

Nous sommes très sensibles aux paroles si délicates que vous inspirez la perte de notre regretté président, le marquis de Beauafort et notre Collège tout entier tient à vous en remercier.

Nous recevons avec une profonde reconnaissance votre nouvelle et généreuse assurance de faire don au Musée d'un ensemble d'oeuvres de Monsieur votre père. L'éminente personnalité de Gallait ne compte que des admirateurs dans notre Collège; c'est vous dire Madame le soin et le scrupule que nous apporterons à assurer à votre don la présentation à la fois la plus digne du peintre de l'Abdication de Charles-

*A M*

Quint, la plus en conformité avec vos légitimes désirs et  
les exigences d'un placement artistique parfait.

Veillez accepter Madame l'hommage de notre reconnais  
sance et de notre respect

Le Secrétaire

Le président.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized 'P' or 'R' followed by a vertical line.

VILLA SIMONNE-JULIETTE

ARCACHON (GIRONDE)

Lundi 27 / 14

Monsieur

J'apprends par le  
journal "Le Figaro"  
la mort du marquis  
Albert de Beauffort,  
le Président de la Commis-  
sion des Beaux-Arts et  
des Musées Royaux, et  
je vous en exprime tous  
mes sentiments de  
condoléances ainsi  
qu'à ces Messieurs les  
membres de la Commission

reçu  
de 27-7-14

Des Musées.

Le marquis de  
Beaufort avait accueilli  
avec empressement, mon  
projet de donation des  
œuvres de mon Père au  
Musée de l'Etat à  
Bruxelles, à la seule  
condition de réunir  
ces œuvres dans un  
même local, favorable-  
ment éclairé et situé  
dans le Musée de l'Etat  
avec promesse de les  
y laisser toujours

Ma santé seule m'a  
empêché de donner  
suite à ce projet.

Je m'espère pouvoir  
réaliser prochainement  
si la Commission  
Directrice des Beau-  
Arts est toujours dans  
les mêmes intentions  
exprimées par leur  
regretté Président?

Recevez, Monsieur,  
l'expression de mes  
sentiments distingués

A. Bucheran Gallait

Collection d'esquisses de Louis Gallait, appartenant à sa fille, Madame Bucheron-Gallait

Nota: Les mesures sont prises à l'extérieur des cadres.

N <sup>o</sup>		Mesures des cadres	
		Hauteur	Largeur
1	Les Mendicants	46	41
2	La Guerre	48	40
3	La Paix	48	40
4	Portrait de la Princesse de Croÿ	39	30
5	" de la Comtesse de Hissocq	39	35
6	Intérieur de pêcheurs à Blankenberghe	35	40
7	M <sup>me</sup> Louis Gallait et sa fille	41	36
8	Portrait de Madame Sandford	37	31
9	Vision de Saint Hubert	38	44
10	M <sup>me</sup> Bucheron-Gallait - fillette.	45	36
11	Le Casse dans la prison	58	48
12	M <sup>me</sup> Charles Faider-Gallait - enfant.	45	36
13	M <sup>r</sup> Frère Orban	35	29
14	Le roi Léopold I <sup>er</sup>	68	51
15	La reine Louise-Marie	68	51
16	Le roi Léopold II	45	34
17	La reine Marie-Henriette	45	34
18	Étude d'arbre	38	34
19	Le serment de Farcas devant le duc d'Albe	70	85
20	lecture de la sentences aux comtes d'Égmont et de Hornes	70	85
21	Derniers moments du c <sup>te</sup> d'Égmont assisté de l'évêque d'Ypres	72	80
22	Derniers honneurs rendus aux c <sup>tes</sup> d'Égmont et de Hornes	66	82
23	L'oubli des douleurs	46	40
24	L'amour maternel	45	40
25	Bataille de Cassel.	85	105
26	Couronnement de Paudouin de Constantinople. 1 <sup>er</sup> projet.	58	65
27	id - 2 <sup>e</sup> projet, exécuté	63	84
28	Le Conseil des Troubles.	73	85

N <sup>o</sup>		Hauteur	Largeur
29	Portrait du général Lamoricière	47	40
30	Le Casse visité par Montaigne	47	40
31	Stella, poysanne romaine	54	47
32	Bohémiennes et enfants.	44	40
33	Le Bonheur	48	40
34	Le Malheur	48	40
35	La Tentation	40	48

### Portraits originaux

1	Madame Ducheron. Gallait - grisaille, sous verre	2,50	1,50
2	Madame Gallait, mère de l'artiste	1,50	1,00
3	Madame Louis Gallait	1,50	1,15
4	M <sup>me</sup> Ducheron - Gallait et sa fille, M <sup>lle</sup> Simonne P.	1,50	1,15
5	M <sup>me</sup> Charles Faider, née Marie Gallait	1,50	1,15
6	M <sup>lle</sup> Simonne Ducheron, enfant	1,50	1,15
7	La Comtesse de Wissocq, née Juliette Faider, enfant	1,50	1,15
8	M <sup>c</sup> Louis Faider, petit-fils de l'artiste, enfant	1,50	1,15
9	M <sup>c</sup> Jules Ducheron, gendre de l'artiste	1,00	0,80
10	M <sup>me</sup> Ducheron - Gallait, enfant. avec chapeau de paille	1,00	0,80
11	Jeune femme et enfant, dernière oeuvre originale, (peint en 1886) dernier coup de pinceau de l'artiste	60	40
12	Paysage - Vue de la Réserve à Nice -	30	50
13	Projet de plafond - panneau rond -	70	70

7 février 1913

Madame

expédié le 7-2-13

Je me fais un devoir de vous remercier sans retard de la lettre si bienveillante et si encourageante que vous venez de m'adresser. J'en ai pris connaissance avec un intérêt et une gratitude que vous expliquent et l'admiration que j'ai conservée pour votre illustre père et l'intérêt que m'inspirent les destinées du Musée de Bruxelles. Vous aurez noblement servi la mémoire du grand peintre de l'Abdication et rendu un service insigne à votre pays en mettant à exécution le projet si généreux dont vous voulez bien me renouveler la promesse. Le Pays et la Commission des Musées vous en garderont à jamais la plus durable reconnaissance et j'ose en prendre ici l'engagement. Je n'ai pas besoin de vous dire, Madame, qu'il vous suffira de me faire signe pour que vous me trouviez à votre disposition au mois de juin, prêt à vous faire les

Edmond Hucheron Gallait

honneurs de nos <sup>usées</sup> .

Veillez je vous prie agréer, Madame, l'hommage de mes sentiments renouvelés de reconnaissance joints à l'hommage de mon profond respect

51 *Mis de Demoff*

55, RUE DE PRONY, PARIS (XVII<sup>e</sup>)

Jeudi 27 Mai 1920.

Monsieur le Président,

Je me suis  
j'ai appris récemment  
que vous avez été nommé  
Président de la Commission  
Directrice des Musées Royaux  
de l'Etat en Belgique et  
je vous adresse toutes  
mes félicitations bien  
sincères.

Après ces longues années  
de guerre, je reprends le  
projet dont je vous ai  
entretenu il ya neuf ans  
au sujet de la Donation  
que je veux faire au

Musée Royal de l'Etat  
à Bruxelles, des portraits  
et esquisses de mon Père  
Monsieur Louis Gallait,  
actuellement en ma pos-  
session, projet accepté  
par nos prédécesseurs à  
la Présidence de la Commission  
Directrice du Musée Royal  
de Bruxelles, et par vous,  
Monsieur.

Je ne mets à cette donation  
qu'une condition absolue  
c'est que ces œuvres soient  
réunies dans une même  
salle bien éclairée, dans  
le Musée Royal à Bruxelles  
et ne soient jamais dispersées.

Je me permets d'insister,  
Monsieur, pour que vous  
consentiez à prendre en  
main avec votre autorité  
compétente la réalisation  
de ce projet, afin que  
l'exécution puisse en avoir  
lieu le plus prochainement  
possible, car, à mon âge,  
je puis disparaître, et  
au lieu d'une Donation  
gratuite, un legs entraînerait  
l'Etat Belge bénéficiaire  
à des frais de fisc inutiles  
et coûteux.

Vous feriez, bien entendu  
opérer le déplacement, l'emballage  
et le voyage des tableaux.

avec frais de l'Etat belges  
par le personnel dont  
vous connaissez les capacités  
spéciales pour avoir toutes  
garanties de sécurité pour  
le transport.

Je m'en rapporte à votre  
expérience, en laquelle j'ai  
entière confiance.

Ce m'est un sacrifice  
de me séparer de ces œuvres,  
mais je suis heureuse de  
le faire pour l'amour de  
ma chère Patrie, la Belgique,  
et pour le nom et le souvenir  
de mon vénéré Père.

Je compte sur votre  
obligeance pour me

tenir au courant  
de la décision que  
vous prendrez avec la  
Commission du Musée  
et pour faire les démarches  
nécessaires par la rentrée  
en Belgique de ces œuvres  
d'Art.

Recevez, Monsieur le  
Président, l'expression  
de mes sentiments très  
distingués

A. Bucheron-Gallait

Monsieur le Président,

Votre lettre du 23 Janvier  
adressée à Paris m'a  
réjointe ici à Arcachon  
où je passe l'hiver, cette  
réexpédition est cause du  
retard de ma réponse que  
je vous prie d'excuser.

Je vous remercie, Monsieur  
le Président, ainsi que tout  
le Collège de votre désir  
d'honorer la mémoire de

mon Vénéré Père, en me  
demandant de donner suite  
à mes projets de donation  
de ses œuvres en ma possession,  
et de m'assurer qu'elles  
seront en pièces réunies dans  
une salle spéciale, favorisées  
aussi favorablement qu'elles  
le méritent et selon mes souhaits.

Je suis infiniment touché  
de cet hommage rendu par  
vous, Monsieur le Président  
et par tout le Collège, au  
talent de l'Artiste convaincu  
et passionné de l'Idéal sublime

de son Art, qui fut Louis  
Gallait.

Mon intention n'a pas  
varié, ma volonté, de donner  
à mon cher Pays, tout ce  
que je possède des esquisses  
et tableaux de mon père, restés  
formelle, avec la seule condition  
de les laisser toujours au Musée  
de l'Etat à Bruxelles, toutes  
réunies, sans en distraire aucune  
pour une autre destination  
quelconque, et de les laisser  
dans une salle spéciale, avec  
éclairage et arrangement favorable.  
— Je vais par votre lettre,

Monsieur le Président que votre  
bienveillance et celle du Collège  
m'ont tant acquise et que  
vous comprenez le sentiment  
de respect filiale qui me guide.

J'espère pouvoir me rendre  
à Bruxelles en Mai au Juin, et  
avoir l'honneur de causer avec  
vous, Monsieur de la réalisation  
aussi prompte que possible  
de cette donation.

Recevez, Monsieur le Président,  
l'expression de ma haute considération

M. Bucheron Gallait

Villa Simone - Juliette  
Arcachon (Gironde)  
ce 4 février 1913.





Madame Bucheron Gallait.  
Remerciement M<sup>r</sup> Fureus J<sup>erome</sup>  
de lui avoir transmis

La réponse de M<sup>r</sup> le Ministre  
Bernard, elle se rendra  
aujourd'hui à 4 heures  
au Musée Moderne dans  
la salle indiquée.

Bruxelles 20 Mai 1911.

N<sup>o</sup> .....

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur .....

Signature le .....

Copié le .....

Retour le .....

Expédié le .....

*Non expédié - à la suite du 10 mai 1911 M. de Precheron a visité la musée moderne accompagné de M. Beernaert et Fierens Yver*

Exercice 19 .....

Loi du .....

Article .....

Allocation . . . . .

Crédit au . . . . .

Liquidation . . . . .

Disponible . . . . .

Chapitre .....

N<sup>o</sup> .....

Prévision . . . . .

Crédit au . . . . .

Liquidation . . . . .

Disponible . . . . .

*Madame Precheron Gallait  
Château de la Motte  
à Thoury Ferrées*

Bruxelles, le 14-3-

1911

~~Madame la Ministre~~  
Madame,

Vous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège a apprécié avec la plus vive satisfaction et au sentiment de profonde reconnaissance que'il extraie dans vos intentions de faire don au musée de Bruxelles des esquisses de felle Léon Gallait qui sont en votre possession, à la condition que cette précieuse collection <sup>soit</sup> exposé dans un local digne d'elle. Nous nous emprouons de vous faire savoir que les anciens locaux des Secrétariats au musée moderne sont devenus vacants par suite de l'installation de notre service administratif dans de nouveaux locaux des Palais des Beaux-Arts,

et pourrions constituer un excellent cadre, bien éclairé et de parfaite proportions, pour l'exposition des esquisses précitées. Les salles réservées à ces études de Gallait recouvreraient une décoration spéciale et notre Collège se ferait un devoir de maintenir avec votre assentiment le projet en devoir d'y rappeler par une inscription votre don généreux.

Nous espérons Madame que vous voudrez bien informer M. Schollaert Ministre des Sciences et des Arts de vos intentions et nous vous prions de croire à nos sentiments reconnaissants et hautement distingués le vob.

P S

Paris le 21 octobre 1910

*Le gendre*  
*André*

Mon cher Secrétaire,

Dans la liste des œuvres de Gallait  
 donnée par l'Académie, le tableau  
 figure « l'aveu » 1839, ce qui m'étonne,  
 mais je ne puis douter de l'identité de  
 l'œuvre attendu qu'on la désigne comme  
 appartenant à la Galerie Wallace,  
 où effectivement j'y ai vue. Elle y est  
 entrée en 1870, après la vente Louis Donato.

On lui donne pour titre : le duc d'Albe  
dans le Pays Bas, ou encore le Serment  
à Vargas.

— Votre exemplaire est donc une répétition.

Il y en a d'autres, notamment en  
Amérique.

Vous êtes mille fois aimable de  
m'offrir, pour la Gazette des Beaux Arts,  
une appréciation de mon "Mosa". L'article  
inséré s'est écrit par un Français.  
Devant l'étranger l'étage prend  
l'apparence de la camaraderie. Veut-  
on en écarter les soupçons, c'est aux  
faiblesses et d'une qu'on s'attaque.  
J'ai reçu d'Angleterre et d'Amérique  
des études fort compétentes; elles sont  
anonymes.

Si, dans le Journal de  
Bruxelles, j'ai only bien apprécié  
votre travail, j'en suis naturellement  
très flatté.

Pour finir, laissez-moi vous  
féliciter de votre promotion à l'Institut,  
et, cet agréable devoir accompli,  
vous renouveler l'assurance de mes  
dévoués sentiments.

Henri Krumpholtz

Reber James William

preparation

but see photo file



5 LOUIS GALLAIT 1829-1890 HERZOG VON ALBA

*Legs Bucheron Louis Gallait.*

Mus. Royaux des Beaux-Arts  
de Belgique  
Kon. Museum voor Schone Kunsten  
van België  
Archives - Archief

*C 46 n° 1336/6*

79

HEP

A exposure in 1930 L.D.

119. Bureau des Beaux-Arts  
 60 Boulevard  
 de la Woluwe  
 van België  
 A. Laves - Arc

P 462/1336/1

Louis Gallart

(Lys Bucheron-Gallart)

- Gallait - Étude pour l'abdication
- Couronnement de Baudouin<sup>ouin</sup> de Constantinople
  - Couronnement de Baudouin<sup>ouin</sup> (vieux projet)
  - Léopold I
  - Le conseil des Arroubels
  - Le serment de Vergas
  - Lecture de la sentence
  - Les derniers Honneurs
  - Les derniers moments
  - La Reine Marie Louise
  - La lecture de la sentence
  - Job et ses amis
  - Les derniers Honneurs
  - Étude pour la main de Charles Quint
  - Étude pour les derniers Honneurs
  - Étude pour le tableau de conseil des Arroubels
  - Abdication de Charles Quint (vieux projet)
  - Léopold II
  - Marie Louise



Tableaux modernes mis à la  
réservé, - en dépôt au Musée Moderne  
4



L. Gallait

Portrait de Louis Taiden à 3 ans

" de la comtesse Wissoey, née Taiden, à 3 ans

" de M<sup>lle</sup> Simone Bucheron, à 3 ans

La bataille de Cassel

X

Le Tasse dans sa prison

Stella, souvenir de Rome

Les mendiants

La paix

La tentation

Portrait du général Lamoricière

L'oubli des Douleurs

La vision de s<sup>t</sup> Hubert

La guerre

Le Bonheur

Portrait de M<sup>me</sup> Bucheron Gallait (enfant)

jeune la folle

Le malheur

Le Tasse dans sa prison - vinté par Montaigne

Portrait de M<sup>me</sup> Bucheron Gallait - (enfant)

Portrait de M<sup>me</sup> Taiden - (enfant)

Bohémienne

L'amour maternel

Femme et enfant

Portrait de la comtesse Wissoey, née Taiden

Portraits de M<sup>me</sup> L. Gallait et sa fille - (M<sup>me</sup> Bucheron)

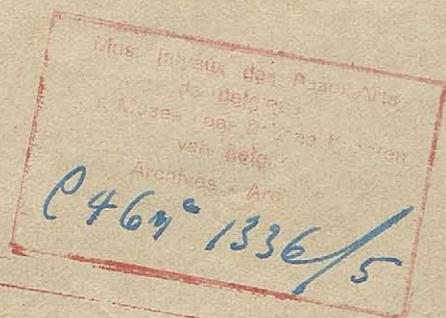
arbre.

Portrait de M<sup>me</sup> Sandford

Portrait de la Princesse de Croÿ

Portrait de Tris Urban

(L'op. Bucheron-Gallait  
(suite))



Gallait

Abdication de Charles, quint (projet)  
La peste de Courmai (projet)  
Gronove au jugement de Dieu (rapport Michel ange)  
Marie de Hongrie (étude pour l'abdication)  
Guillaume d'orange  
Le médecin des pauvres  
Moine agenouillé  
Les frères Devit dans <sup>leur</sup> sa prison  
jeanne la folle  
Etude pour les Derniers honneurs  
Etude pour l'Abdication  
La peste de Courmai (premier projet)  
Etude pour l'Abdication  
Etude de main  
Moine  
Etude pour l'Abdication  
Derniers honneurs à Eymont et de Hornes  
Conseil des troubles  
Guillaume d'orange  
Christophe Colomb au Couvent...  
Derniers honneurs à Eymont et de Hornes  
Le chant du prisonnier  
La mort de la courtisane  
Les remords de Dalila  
La venue du Doge Foscarini...  
interieur de pêcheurs à Bloukenbergh

Mus. Royaux  
Kon. f. 1336/4  
van België  
Archives - A